This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

AFR.H.W.
R 242.r

Digitized by Google

HARVARD UNIVERSITY

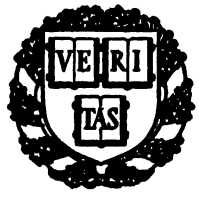

LIBRARY
OF THE
PEABODY MUSEUM

FROM THE LIBRARY OF
ORIC BATES
(1883-1918)
PRESENTED BY HIS WIFE
July 1, 1937

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL D'INSCRIPTIONS

LIBYCO-BERBÈRES

AVEC VINGT-CINQ PLANCHES

ET UNE CARTE DE LA CHEFFIA

PAR

M. LE DOCTEUR REBOUD

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE ET D'ARCHÉOLOGIE.

Juvat integros accedere fontes.
Lucrèce.

EXTRAIT DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE ET D'ARCHÉOLOGIE.

PARIS
IMPRIMERIE ADRIEN LE CLERE
29, RUE CASSETTE, 29.

1870

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL D'INSCRIPTIONS

LIBYCO-BERBÈRES

Digitized by Google

Afr. N.W. R 242r
Gift of Mrs. Orie Bates
Rec'd July 1, 1937

Digitized by Google

A M. LE DOCTEUR A. JUDAS

MÉDECIN EN CHEF DE L'HÔPITAL MILITAIRE DE GUELMA (1837)
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS

TÉMOIGNAGE

DE RECONNAISSANCE ET DE SINCÈRE AFFECTION

V. REBOUD.

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

D'INSCRIPTIONS LIBYCO-BERBÈRES *

Juvat integros accedere fontes.
LUCRÈCE.

AVANT-PROPOS

Notre intention était de réunir dans un seul fascicule les épitaphes des nécropoles libyques de la Cheffia, relevées en 1868

---

* Avant de communiquer son travail sur les *Inscriptions libyco-berbères* à la *Société française de Numismatique et d'Archéologie*, M. le docteur Reboud avait déjà fait part de ses découvertes à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut, qui les mentionne, avec éloge, dans le rapport de son secrétaire perpétuel du 22 janvier 1869. D'un autre côté, le 1er décembre 1868 et le 30 mars 1869, M. Renan, secrétaire de la Commission des Inscriptions sémitiques, écrit à l'auteur deux lettres dont je crois devoir reproduire l'extrait suivant : « L'Académie et la Commission des Inscriptions sémitiques ont reçu communication de vos belles découvertes. Vous rendez par vos fouilles et par vos actives investigations le service le plus signalé à la science. La Commission des Inscriptions sémitiques me charge de vous remercier de vos précieux envois, et de vous prier de vouloir bien continuer à nous faire part de vos intéressantes recherches. Les Inscriptions libyques prendront place dans un appendice à la fin du recueil. Votre nom, Monsieur, figurera au premier rang parmi ceux des personnes qui auront contribué au progrès de cette branche si curieuse de l'épigraphie antique. » Un témoignage aussi élevé et aussi considérable offrait à notre Société une garantie trop sérieuse, pour qu'elle ne s'empressât pas de donner place dans ses *Mémoires* au travail de M. le docteur Reboud.

Le Directeur des *Mémoires de la Société française de Numismatique et d'Archéologie*,
L. LÉOUZON LE DUC.

Digitized by Google

et 1869, et publiées par M. le docteur Judas dans la *Revue Africaine* et les *Annales des voyages*, épitaphes qui devaient être accompagnées de quelques renseignements sur l'historique de leur découverte, la topographie du pays, et de figures pouvant donner une idée exacte de la forme des monuments.

Mais, de nouvelles inscriptions ayant été trouvées dans la même vallée, au Chabet el Hanencha, par MM. Dubourg, Letourneux (1) et le général Faidherbe (2), il nous a paru nécessaire de comprendre dans ce même travail toutes les inscriptions du cercle de Lacalle, en réunissant à nos textes ceux que ces amis de la science ont bien voulu nous communiquer.

D'un autre côté, nous ne pouvions rejeter d'autres épigraphes inédites, en très-grande partie relevées dans la province de Constantine par MM. Blanché-Arrault, Cherbonneau, Darolles, Gay, Mougel, Poulle, de Salle et Zill-des-Iles.

Il ne nous restait plus, alors, pour faire de ce Mémoire un recueil complet, qu'à rassembler les rares inscriptions qui se trouvaient éparses dans des ouvrages spéciaux et les Revues scientifiques de France et d'Algérie.

Pour faciliter la comparaison des épigraphes du Tell africain avec celles de la région saharienne, nous avons reproduit les inscriptions rupestres de M. Henri Duveyrier (3), auxquelles nous avons ajouté deux autres textes touaregs, dont l'un est un autographe du cheikh Othman.

---

(1) *Comptes rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie*, 1869, p. 249, 250, 251.
(2) *Idem.* 1870.
(3) *Touaregs du Nord*, par Henri Duveyrier, 1862.

Digitized by Google

Notre Mémoire est donc un *Recueil d'inscriptions libyco-berbères* (1).

« Ce nom semblera peut-être un pléonasme aux personnes qui « ont dans l'esprit la notion de l'identité fondamentale de la « langue dite libyque, mais tous les lecteurs n'auront pas cette « notion. Si on leur dit simplement *libyque*, ils ne se reporte- « ront qu'à une langue des anciens Lybiens, sans savoir que « cette langue s'est perpétuée et vit toujours, sauf quelques légères « différences d'alphabet et d'orthographe, peut-être de grammaire, « dans celle que nous appelons aujourd'hui *berbère*.

« Si on dit simplement *berbère*, ils ne sauront pas qu'il s'agit « d'une langue qui date de la plus haute antiquité et qui existait « primitivement sous un autre nom.

« D'ailleurs, l'identité n'est pas absolue. Il y a certaines diffé- « rences de formes ou d'âges, qui, sans constituer une distinc- « tion radicale, de manière à produire deux langues, établissent « cependant des nuances essentielles qui s'opposent à une dé- « nomination simple, laquelle pour la plupart des lecteurs serait « inévitablement fallacieuse, et serait au contraire une consta- « tation dans la dénomination.

« Avec l'expression complexe : langue *libyco-berbère*, nous « avons le mot singulier et simple *langue* qui représente l'idée « fondamentale, et le terme double *libyco-berbère*, qui repré- « sente les deux grandes différences accessoires, différences his- « toriques que contient cet idiome (2). »

---

(1) *Sur l'écriture et la langue berbère dans l'antiquité et de nos jours*, par A. Judas. Paris, 1863, p. 47.
(2) Judas : *In litteris.*

Digitized by Google

Nous exprimons ici notre reconnaissance à toutes les personnes qui ont bien voulu nous prêter leur concours, et en particulier à M. le général Faidherbe, à MM. les colonels Digard et Gandil, commandants par intérim la subdivision de Bône, qui ont facilité notre exploration de la Cheffia par tous les moyens dont ils pouvaient disposer; à M. Rouvière, capitaine d'état-major, pour les soins affectueux qu'il a mis à assurer la réussite de nos excursions; à M. de Massot, directeur du service topographique de Constantine, qui nous a gracieusement fait délivrer une carte de la Cheffia, où M. Gélas a eu l'heureuse idée de marquer avec le plus grand soin l'emplacement des ruines romaines et des nécropoles libyques.

Paris, le 15 mars 1870.

Digitized by Google

NOMS

DES PERSONNES QUI ONT DÉCOUVERT, RECUEILLI, PUBLIÉ OU COMMUNIQUÉ DES INSCRIPTIONS LIBYQUES ALGÉRIENNES.

Aucapitaine (baron), lieutenant adjoint au bureau de Fort Napoléon.

Baxu, directeur de l'établissement pénitencier de Lambèse.
Blanché-Arrault, lieutenant du génie.
Bonnafont, médecin de l'armée (1837).
Brosselard, sous-préfet de Tlemcen.

Chabassière, géomètre du service topographique.
Cherbonneau, président de la Société historique d'Alger.
Caussade, chef de bataillon d'infanterie.

Darolles, sous-lieutenant au 3e tirailleurs algériens.
Delamare, chef d'escadrons d'artillerie.
Desvaux, colonel commandant la subdivision de Bathna.
Dubourg, propriétaire à Hippone et à la Cheffia.
Dumont, sous-lieutenant au 16e léger (1852).

Faidherbe, général, commandant la subdivision de Bône.

Gay, médecin de colonisation à Ténès.
Godard, professeur au grand séminaire de Langres.
Grellois, médecin principal d'armée.

Henry, capitaine au 3e tirailleurs.

Yayer, sergent du génie.

Judas (le docteur), membre de la Société Asiatique.

Krémer, pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Guelma.

Letourneux, conseiller à la cour impériale d'Alger.

Lenoble, capitaine commandant la smala de Bou-Hadjar.

Mangin, capitaine du génie.

Digitized by Google

MAUCHE, médecin aide major au 3e spahis (1855).
MONTARBY (de), lieutenant d'état-major.

PAYEN, capitaine, chef du bureau arabe de Batna.
POULLE, vérificateur des domaines.

REBOUD, médecin-major au 3e tirailleurs.
RENIER (Léon), membre de l'Institut.
ROGER, fondateur du musée archéologique de Philippeville.
ROUVIÈRE, capitaine d'état-major.

SALLE (de), commandant supérieur du cercle de Souk-Arras.
SI SAÏD BEN BRAHIM, cheikh de la Cheffia (1840).
STÉPHANOPOLI, médecin de l'armée d'Afrique.

TOUSSAINT, colon de la Mitidja.

VERNEUIL (de), capitaine d'état-major.
VIGNERAL (de), capitaine d'état-major.
WOLF, colonel, chef du bureau arabe divisionnaire d'Alger.

ZILL-DES-ILES, juge de paix à Mondovi.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Voyage d'Alexandrie à Parætonium, par J. M. S. Scholz. Leipsick, 1822.
Narrative of Travels and Discoveries in the Years 1822-1824; by major Denham. Londres, 1826.
Voyage dans la Marmarique et la Cyrénaïque, par Pacho. Paris, 1828.
Excursions in the Mediterranean. Sir Grenville Temple. 1835.
Scripturæ linguæque Phœnicæ Monumenta quotquot supersunt, par G. de Genius. Leipsick, 1837.
Journal Asiatique, 1843-1844, 1847-1849.
Notes in the Northern Africa, etc., par Hogdson. New-York, 1844.
Le Klem Tifinag, alphabet touareg comparé à l'ancienne écriture berbère, par Boissonnet. Constantine, 1846. (Simple feuille lithographique.)
Etude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue libyque, par A. Judas. Paris, 1847.
Bulletin de la Société de géographie de Paris, 1849.
Journal de la Société orientale allemande, 1851.
Commission scientifique de l'Algérie. Archéologie, par Delamare, 1850.
Notice sur l'occupation romaine dans la province d'Alger, par A. Caussade. Orléans, 1852.
Notes archéologiques sur Ghuelma et Hammam-Meskhoutine, par Grellois. Metz, 1852.
Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies, 1848, 1849, 1853.
Annuaire de la Société archéologique de Constantine, 1853-1862.
Topographie médicale de la smala de Bou-Hadjar, par le docteur Mauche, médecin aide-major au 3e spahis. Manuscrit. Archives du conseil de santé des armées.
Essai de grammaire Temachek, par Hanoteau. Paris, 1860.
Grammatical Sketch Temahag, par Freeman. Londres, 1862.
Sur l'écriture et la langue berbère, etc., par A. Judas, 1863.
Les Touaregs du Nord, par Henri Duveyrier. Paris, 1864.
Sur les monuments funéraires de l'Algérie orientale, par A. Letourneux. 1866. Breslaw. Tirage à part.

Digitized by Google

Recueil des Mémoires de la Société archéologique de Constantine, 1866-1869.
Revue africaine. Alger, 1868-1870.
Annales des voyages, 1868-1869.
Sur plusieurs séries d'épitaphes libyques, par A. Judas. Paris, 1868. Tirage à part.
Sur une nouvelle série d'épitaphes libyques, par A. Judas. Paris, 1868. Tirage à part.
Nouvelle Analyse de l'inscription bilingue de Thugga, par A. Judas. Paris, 1869.
Sur plusieurs inscriptions libyques de Constantine, par A. Judas. Constantine, 1869. Tirage à part.
Inscriptions romaines de l'Algérie, par Léon Renier. Paris, 1856, n° 3819.
Sur quelques épitaphes libyques et latino-libyques, pour faire suite à mes trois Mémoires sur des épitaphes libyques et à ma Nouvelle Analyse de l'inscription libyco-punique de Thugga, par A. Judas, Paris. Klingksieck, 1870. — *Vires acquirit eundo*.

Obs. Nous avons trouvé la plus grande partie de ces ouvrages dans les bibliothèques de MM. Judas et Leclerc, qui les ont gracieusement mis à notre disposition, après nous avoir indiqué eux-mêmes les principaux livres à consulter.

Digitized by Google

INSCRIPTIONS

LIBYCO-BERBÈRES

I

De tous les services rendus par la conquête de l'Algérie à la géographie et à l'histoire, le plus signalé, selon nous, est la mise en lumière de la nationalité berbère. On peut dire qu'à cette grande question se rattachent les publications les plus originales et les plus importantes qui se soient faites dans le pays.

Pendant longtemps, cette question fut négligée ; les documents destinés à l'éclairer étaient nombreux, mais incomplets (1), et personne ne s'était avisé de les condenser. On confondit les Berbères avec les Arabes, et les *blonds* de l'Aurès et de la Kabylie furent considérés comme des restes de Vandales.

Cependant, un des membres les plus éminents de la commission scientifique de l'Algérie, M. Carette, se livrait à l'étude des races du nord de l'Afrique, et en particulier de la race berbère, dont il nous fait connaître le passé, le présent, et nous montre les nombreux rameaux épars sur le sol africain.

Un autre savant, M. le baron de Slane, mettait au jour les annales retrouvées de ce peuple et publiait l'histoire des Berbères, écrite par un des historiens les plus remarquables qu'ait produits

(1) Léon l'africain, Marmol, Shaw, Shaler, Chénier, etc., etc.

Digitized by Google

l'islamisme, Ibn-khaldoun, qui avait habité leurs capitales et servi leurs princes (1).

Déjà des travaux d'un intérêt plus pratique et plus usuel avaient été entrepris. La Société de géographie de Paris publiait le Dictionnaire de Venture resté inédit; bientôt celui de M. Brosselard, composé à Bougie, voyait aussi le jour, attendant une édition nouvelle qui comprît les mots particuliers à chaque dialecte, que d'intrépides voyageurs ou des Européens fixés sur la côte ont depuis longtemps réunis dans leurs vocabulaires.

A cette époque Newman faisait paraître, en Allemagne et en Angleterre, ses travaux sur la langue Berbère.

Quelques années plus tard, et pour compléter l'ordre des recherches entreprises en Algérie, la grammaire kabyle était composée par M. Hanoteau, qui ne tardait pas à publier celle des Touaregs.

Il restait à s'occuper de l'écriture berbère, qui était presque à découvrir, malgré la connaissance que l'on avait d'une partie de l'alphabet Targui recueilli par le docteur Oudney, et des travaux de Gesenius. M. de Saulcy retrouvait dans la correspondance occulte du bey Ahmed des caractères particuliers ayant la plus grande analogie avec les lettres de l'inscription bilingue de Thugga qu'il venait de traduire (2).

De son côté, M. Boissonnet, directeur des affaires arabes de la province de Constantine, se procurait à grand'peine, par l'intermédiaire d'un Taleb de l'oasis du Touat, établi à Tuggurt, deux copies de l'alphabet des Touaregs (3).

L'examen de ces documents ne laissa aucun doute sur l'étroite parenté qui existe entre l'idiome des antiques inscriptions et l'idiome moderne parlé dans le nord de l'Afrique. Ainsi s'est révélée dans toute son évidence (4), dit M. Carette, la filiation séculaire de

---

(1) Docteur Lucien Leclerc. Mémoire inédit.

(2) *Lettre sur l'inscription bilingue de Thugga*, par M. de Saulcy. Journal Asiatique, 1843. — Journal Asiatique 1849.

(3) Boissonnet : *Le Klem Tifinag comparé à l'ancienne écriture berbère*. Planche lithographique. Constantine, 25 mai 1846.

(4) Carette : *Univers pittoresque. Algérie.* 1850.

Digitized by Google

la langue libyenne qui s'est perpétuée dans la langue des Kabyles.

Les Berbères actuels occupent le pays compris entre l'oasis égyptienne de Siouah et l'océan Atlantique, et depuis les côtes de la Méditerranée jusqu'au Soudan.

Les différents rameaux dont ils se composent sont :

Les Kabyles des régences de Tripoli, de Tunis et de l'Algérie.
Les Schillous du Maroc.
Les Gouanches.
Les Chaouias de l'Aurès.
Les Béni Mzab.
Les Zenagues de la rive droite du Sénégal.
Les Zenatia des oasis du Touat (1).
Les Touaregs et les Tibou.

Les savants les plus autorisés pensent qu'il faut comprendre, dans cette famille, les Berabra de la vallée du Nil, qui sans aucun doute ont toujours porté le nom de la race entière (2). Il existe, il est vrai, une autre dénomination commune qui est acceptée par beaucoup de Berbères ; c'est celle de Masigh ou Amasigh, qui rappelle les Maces et les Maxyes d'Hérodote, de même que quelques autres noms de tribus rappellent ceux de peuplades citées par les auteurs anciens depuis l'historien d'Halicarnasse jusqu'à Corippe.

On donne le nom de langue berbère à celle que parlent du Nil à l'océan Atlantique les populations du nord de l'Afrique autres que les Arabes. C'est l'ancienne langue plus ou moins pure des indigènes primitifs. Les auteurs anciens en disent peu de chose, et n'en ont conservé que quelques mots. Hérodote avance qu'elle a des rapports avec celle des Egyptiens; Valère Maxime parle d'une inscription que le roi Massinissa fit graver en caractères de sa nation sur des défenses d'éléphants qu'il renvoya au temple de Junon, à Malte : *dentes eburneos.... insculptos gentis suæ litteris* (3); S. Au-

(1) De Colomb : *Notice sur les oasis du Sahara. Revue algérienne et coloniale*, août-sept. oct. 1860.
(2) Vivien St-Martin : *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 208.
(3) Valère Maxime : *Dicta factaque memorabilia*, l. I.

Digitized by Google

gustin dit : *In Africâ barbarâ gentes in unâ linguâ plurimas novimus* (1).

D'un autre côté, on sait que les monnaies des dynasties numides ne renferment aucun caractère libyque ; les livres du roi Hiempsal étaient écrits en punique.

Plus tard, les Berbères, devenus musulmans, ont fait usage de la langue et de l'écriture arabes; le Coran ne pouvant être écrit qu'en cette langue, l'écriture nationale négligée tomba en désuétude et ne fut conservée que par les Touaregs. Ces derniers lui donnent le nom de Temâhaq dans le nord, et de Tamâchek dans le sud, et à leurs lettres celui de Tefinag (2).

Les écrivains arabes en ont cependant aussi gardé le souvenir. Ibn Khilcan la cite au nombre des écritures usitées par les peuples de l'Orient et de l'Occident. Il ajoute que l'écriture berbère figure parmi celles qui ont disparu. « J'ignore absolument, dit de Sacy, ce qu'Abou-Ikhaïr et les écrivains plus anciens qu'il a copiés ont entendu par écriture des Berbères ; mais je soupçonne que ce nom signifie ici les Berberins ou les Barabras, qui habitent la partie orientale de l'Afrique, au-dessus de l'Egypte, et non les habitants de la Barbarie (3). »

Aujourd'hui beaucoup de savants font entrer la langue berbère dans la famille des langues nilotiques, qui comprennent aussi l'abyssin et l'éthiopien. Pour M. le docteur Judas, c'est de l'idiome himyaro-éthiopien qu'elle tire plus directement son origine (4) ; il pense que le fond de cette langue est sémitique. Fréd. Müller place le *libyen* dans les langues hamitiques qui, d'après lui, renferment l'éthiopien (Bedja, Somali, Dankali et Galla) et l'égyptien ancien et moderne (5). Les inscriptions *berbères* formeront un Appen-

---

(1) S. Augustin : *De civitate Dei*, XVI, 7. (D'après Judas : *Sur l'écriture et la langue berbères dans l'antiquité et de nos jours*. Paris, 1863.)

(2) De Slane : *Notes sur la langue, la littérature et les origines du peuple berbère;* trad. d'Ibn Khaldoun. 4e vol. Appendice.

(3) De Sacy : *Mémoire sur l'origine et les anciens monuments de la littérature parmi les Arabes*, par A. S. de Sacy. Paris, impr. impér. 1809.

(4) Judas : *Nouvelle Analyse de l'inscription bilingue de Thugga*. Paris, 1869, p. 46.

(5) Mittheilungen, etc., etc. 1869. Année géographique 1870.

Digitized by Google

dice au *Corpus inscriptionum semiticarum*, dont l'Académie des inscriptions et belles-lettres prépare la publication.

II

Cependant, quelques antiques fragments de l'écriture libyque apparaissaient çà et là, sur les routes suivies par nos colonnes expéditionnaires, et sous la pioche du colon algérien occupé à tracer un chemin, à bâtir une ferme, ou à défricher le sol inculte.

Parmi les premiers explorateurs, il s'en trouva aussi qui furent assez heureux pour en découvrir dans les ruines qu'ils fouillaient. M. le docteur Judas inaugurait, en 1844, la série de ses belles études, en publiant l'inscription trouvée à Tiffech, l'ancienne Tipasa de Numidie, par M. le docteur Bonnafont, médecin de l'armée (1).

C'est ainsi que des pierres libyques ont été recueillies dans les trois provinces de l'Algérie.

La province d'Oran, moins riche en terres de Tell, et par conséquent moins habitée et peut-être aussi moins explorée, n'a fourni pour sa part que trois textes libyques provenant :

1° de Lalla Marnia, l'ancienne Syr ;

2° de Tlemcen, la ville des Émirs Zenatiens et Maghraouas (Brosselard) (2);

3° de Taouiala, village du Djebel-Amour, situé près d'El Ghricha (3).

---

(1) *Journal asiatique* 1844.

(2) *Revue africaine* 1860, p. 68.

(3) « Cette dernière inscription est gravée sur un rocher de grande dimension, encestré dans un talus. Elle accompagne un bas-relief représentant des éléphants et des cavaliers.

« On trouve aussi, sur la route d'El Richa à Aflou, un rocher à parois verticales sur l'une desquelles on a gravé un lion mesurant le double de grandeur naturelle.

« Ces pierres, désignées sous le nom de Hadjera Mektouba, pierres écrites, sont fort connues des habitants de ce village et des chefs du Djebel Amour, qui se font un plaisir de les montrer aux étrangers.

Digitized by Google

Le musée archéologique d'Alger renferme quelques stèles libyques provenant du bassin de la Mitidja, où elles servaient à recouvrir des tombes.

M. le duc de Malakof, gouverneur général, y a fait déposer le bas-relief d'Abisar découvert par M. le baron Aucapitaine.

D'autres pierres ont été rencontrées dans le territoire d'Aumale, l'antique Auzia, en 1856, par M. le docteur Maillefer. M. Cherbonneau, président de la Société historique, vient de nous communiquer deux textes nouveaux de cette localité. M. Léon Renier possède un estampage d'un autre texte inédit qui lui a été envoyé par un géomètre de cette ville.

La province de Constantine, dont le sol habitable présente une plus vaste étendue, est, sans aucun doute, la province la plus riche en monuments libyques. Aussi a-t-on découvert dans le territoire de presque toutes les grandes tribus quelques pierres plus ou moins bien conservées : à Msila (Hodna), dans les environs de Sétif, chez les Abd-en-nour, dans l'Aurès, autour de Constantine, à El Massine, à 16 kilomètres à l'est de cette ville (Cherbonneau), à Robertville et à Jemmapes, dans l'arrondissement de Philippeville (Ruscicada), et enfin dans les environs de Mondovi (Bône).

La partie orientale de cette province, voisine de la Tunisie, où l'on admire encore les belles ruines de Thaoura, Khremissa, Tiffech, et Thagaste, renferme un grand nombre de stèles libyques dans des nécropoles qui ont servi à des populations d'origine diverse.

« Les caractères libyques de l'inscription sont peu profonds et en partie effacés. Ses dessins mieux conservés ne sont pas gravés plus profondément (1). »

Ces bas-reliefs offrent une grande analogie avec ceux qui ont déjà été trouvés dans les montagnes de la Kabylie, des Ouleds Sidi Cheik et des environs de Guelma par le baron Aucapitaine, MM. les docteurs Jacquot, Armieux, Cosson, et M. de Vigneral, capitaine d'état-major (2).

(1) Note communiquée par M. le capitaine Michaud, d'après les renseignements de M. Dax, capitaine d'artillerie, ancien chef du bureau arabe d'El Richa.

(2) *Revue archéologique* 1857. — Aucapitaine. = *Mémoires de l'académie de Toulouse*, 1866. — Armieux. = *Bulletin de la Société botanique de France;* 3e vol. — Cosson. = Journal *l'Illustration*, 1848. — Jaquot. = *Ruines romaines de l'Algérie.* 1er vol. — De Vigneral. = *Comptes rendus de la Société de numismatique et d'archéologie* 1870. — Dessins de MM. de Damas et Warion (Tyout).

Digitized by Google

M. de Salle, commandant supérieur de Souk-Arras, nous a fait parvenir de nombreux textes relevés par lui sur des pierres découvertes à peu de distance des ruines de Thagaste, patrie de S. Augustin.

Les vallées qui prennent naissance sur les plateaux élevés de cette région si chère aux archéologues, et qu'arrosent la Medjerda (Bagrada), la Seybouse (Rubricatus), la Mafrag (Armua), présentent aussi à l'étude des nécropoles d'un grand intérêt.

La nécropole la plus anciennement connue est l'Henchir d'Aïn Nèchema, située à l'ouest de Guelma, sur les bords de l'Oued Skhoun. Elle fait partie d'une vaste ruine où l'on voit encore, dit M. de Vigneral, des citernes, des alignements de blocs de maçonnerie, des murs rasés, etc. (1).

C'est dans cette ruine qu'existait le *banc* d'inscriptions libyques, néo-puniques et latines que « Delamare a exploité avec le zèle et l'intelligence qu'il apportait dans toutes ses recherches (2). »

Après lui MM. les docteurs Grellois (3) et Krémer (4) ont pu y recueillir d'autres fragments, semblables à ceux que les pentes boisées de la Mahouna ont livrés à M. Cherbonneau.

Une autre nécropole importante du bassin de la Seybouse est comprise dans la ruine qui couvre le Coudiat-el-Batoum, mamelon situé à quelques kilomètres du village de Duvivier sur la route de Bône à Souk-Arras. Elle a été découverte par M. l'abbé Mougel, qui a retrouvé dans ce canton des traces de voies romaines, plusieurs inscriptions, des monuments isolés, etc., etc. La nécropole a été fouillée par cet honorable archéologue et par M. Rouvière, capitaine d'état-major. Les résultats de leurs recherches nous ont été communiqués, ainsi qu'une série de plans et de dessins (5).

---

(1) De Vigneral : *Ruines romaines de l'Algérie;* cercle de Guelma.

(2) Carette : *Univers pittoresque.* Algérie, p. 94.

(3) Grellois : *Notes archéologiques sur Guelma,* etc. Metz, 1852.

(4) M. Léon Renier a bien voulu nous communiquer deux libyques du docteur Krémer. — Voy. aussi Guyon : *Quelques inscriptions recueillies dans la province de Constantine.* Alger, 1838.

(5) *Comptes rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie,* 1870.

Digitized by Google

L'Henchir du Coudiat el Batoum est surtout remarquable par la variété des monuments funéraires qu'il renferme :

1° Dolmens mégalithiques ;

2° Dolmens à Murette, avec vases en poterie rouge, lampes romaines, etc. ;

3° Sarcophages creusés dans le roc ;

4° Stèles libyques, dont une formait un des côtés d'une tombe dolménique ;

5° Stèles latines ornées du croissant et de la croix, du disque solaire et du croissant.

Sur le Djebel Tafer, non loin du Coudiat, on a trouvé un autel taillé dans le rocher, orné de quelques sculptures représentant trois têtes entourées de palmes et une rangée verticale de cinq mains ouvertes. La partie horizontale de l'autel présente des cavités en forme de vases.

Les autres nécropoles qu'il nous reste à passer en revue sont dans le bassin de la Mafrag, et font partie du cercle de Lacalle.

III

Au nord de Souk-Arras, et au delà d'une chaîne élevée qui sépare le bassin de la Medjerda de celui de la Mafrag, s'étend le cercle de Lacalle. Il est compris entre la mer et le Djebel Mecid d'une part, et, de l'autre, entre la frontière de Tunis et la Mafrag.

Cette contrée peu étendue offre l'aspect le plus varié : forêts, lacs, vastes plaines, collines boisées. Elle est renommée pour ses richesses naturelles, sa faune, sa flore et par le commerce du corail que l'on pêche sur les côtes depuis de longues années. Mais elle est surtout remarquable par ses nombreuses ruines, ses monuments funéraires, décrits par M. le conseiller A. Letourneux (1),

(1) *Monuments funéraires de l'Algérie orientale*, lettre à Desor dans *Archiv. für anthrop.* Breslaw 1866. — De Rougemont : *l'Age du bronze ou les Sémites en Occident*. Paris, 1866. — *Bulletin de la Société de climatologie d'Alger*, 1869.

Digitized by Google

et par ses nécropoles libyques, que l'on commence à peine à fouiller.

Déjà en 1840, M. de Mirbeck, commandant supérieur du cercle, montrait à Berbrugger, de passage à Lacalle, cinq inscriptions libyques relevées par Si Saïd Ben Brahim, cheik du canton appelé Cheffia, sur des stèles que le fondateur de la Société historique d'Alger a plus d'une fois signalées à notre attention (1).

Un peu plus tard, en 1853, MM. Dumont et Baxu, officiers de l'armée, publièrent dans l'annuaire de Constantine quelques inscriptions assez inexactement reproduites et accompagnées de dessins. En 1855, M. le docteur Mauche et M. Letourneux retrouvèrent, sur la route de Bône à Bou Hadjar, une partie de ces mêmes inscriptions; la même année, MM. Mauche et Baxu, de la smala de Bou-Hadjar, faisaient de nouvelles trouvailles dans une ruine qui couronne un étroit plateau du Djebel Rekeb (2).

En 1866, M. de Vigneral, en explorant les ruines romaines du cercle, a également revu une partie des pierres de la Cheffia méridionale, et a copié de nouveaux textes sur la route de la smala du Tarf au bordj du Caïd Bou Larès, où nous savons qu'il existe encore de nombreuses stèles lybiques à trouver, soit dans le Bordj lui-même, soit dans les environs. On sait également que plusieurs pierres inscrites avec ou sans sculptures y ont été brisées par des maçons (3).

Depuis longtemps, nous connaissions l'existence des monuments libyques du cercle de Lacalle, lorsque nous sommes venu à Bône, en 1863. M. Letourneux, à son retour d'Ouargla, nous avait fait part de son excursion archéologique à la Cheffia, dans une courte visite que nous fîmes ensemble aux dolmens de Djelfa, village

---

(1) *Revue africaine* 1866, p. 107.

(2) *Topographie médicale de la smala de Bou Hadjar*, par le docteur Mauche, médecin aide-major au 3 spahis. — *Archives du conseil de santé des armées.*

(3) M. Letourneux. — M. Witkouski, élève géomètre du service topographique, nous a donné le dessin de deux sarcophages, placés non loin de ce Bordj, dont l'un a conservé son couvercle sur lequel il a vu une inscription en caractères semblables à ceux de nos estampages.

Digitized by Google

des hauts plateaux de la province d'Alger, situé au nord du Seba Mokran (1).

Lors de notre première tournée médicale chez les Béni Salah, nous avons cherché l'emplacement de la nécropole signalée. Nous la supposions à tort près du pont de l'Oued Semsem et sur la rive droite de ce petit torrent. Ce n'est qu'en 1868 que nous l'avons enfin retrouvée, grâce à l'hospitalité de M. Dubourg, propriétaire du Bordj de la Cheffia, et à la complaisance du cheik Si Ahmouda, qui avait autrefois accompagné M. Letourneux (2).

On donne le nom de Cheffia à un canton du cercle de Lacalle, situé à soixante kilomètres environ à l'est de Bône. Son territoire est compris entre le versant oriental du Bou Habet et une série de mamelons herbeux où s'élèvent çà et là quelques jardins et des bouquets d'azeroliers. C'est une vallée qui mesure du nord au sud environ quinze kilomètres sur cinq de largeur. Elle est partagée en deux bassins par le plateau cultivé de Sidi-Bou-Aoun, qui possède des pierres de grand appareil. La partie nord reçoit les eaux de l'Oued Cheffia qui se jette dans l'Oued el Kebir du Tarf, au delà de la source thermale de Sidi Djaballah. La partie méridionale a pour torrent principal l'Oued Semsem, qui prend naissance au pied du pic du Bou Habet et, après un assez court trajet, vient se jeter dans l'Oued el Kebir de Bou-hadjar ou Mafrag supérieure.

Les deux parties de la Cheffia sont également fertiles. On y voit de beaux champs de blé et d'orge, de hauts pâturages et d'épais bosquets d'oliviers sauvages, de chênes-liége, d'azeroliers, etc. Des deux côtés on remarque de nombreuses Mechta ou campements, formés de tentes entourées d'enceintes en pierres ou de broussailles, où des troupeaux de bœufs de race berbère, de petite taille, viennent se mettre à l'abri des bêtes fauves.

Nous avons dit que la vallée de la Cheffia renferme un certain

(1) *Revue africaine*, 1er volume et suivants.
(2) *Revue africaine* 1868. — Lettre à M. Letourneux sur notre voyage à la Cheffia.

Digitized by Google

nombre de ruines que l'on peut considérer comme des nécropoles libyques ; nous ne parlerons que de celles que nous avons fouillées.

L'Henchir du Chabet el Mekous a été signalé en 1852 ou 1853. Il est situé dans la partie méridionale de la Cheffia, dont il occupe l'angle oriental, hérissé de blocs de rocher ayant fait partie d'anciens dolmens et d'enceintes circulaires, et lequel pour nous est le commencement du pays de la pierre, Bou Hadjar. La nécropole est dominée au nord et à l'est par des coteaux boisés ; elle est comprise entre la route de Bône à la smala, qui en a coupé une partie, un ravin humide dont la rive droite forme un talus d'un mètre de haut et un grand champ cultivé avec lequel elle se confond au sud-ouest. Elle est de forme à peu près triangulaire et peut avoir 30 pas de diamètre. Au premier coup d'œil, on y remarque un grand nombre de pierres couchées ou debout, plus ou moins taillées; mais bientôt on peut reconnaître :

1° Les restes d'une enceinte circulaire figurée par M. Letourneux (Lettre à Desor).

2° Un dolmen de petite dimension environné d'une couronne de pierres.

3° Une rangée de stèles droites présentant au nord leur face gravée.

4° Deux longues stèles couchées sur le bord de la route.

5° Des stèles étendues sur le sol qui en recouvre une partie.

6° Une pierre tumulaire latine fruste.

7° Une stèle fruste, ornementée, à deux personnages et sans inscription.

Nous considérons comme ayant appartenu à cette nécropole les deux grandes stèles de couleur noirâtre que l'on trouve couchées sur le bord de la route de la smala, à 500 mètres de l'Oued el Mekous.

Nous les avons retrouvées au mois de janvier 1869 à l'endroit indiqué par M. le capitaine du génie Mangin et M. Lenoble, commandant de la smala de Bou Hadjar.

L'autre nécropole est plus considérable et plus importante au point de vue épigraphique. Elle est située à l'extrémité oc-

Digitized by Google

cidentale du plateau de Sidi Bou Aoun, à quelques centaines de mètres du kef des Béni Féredj. On donne ce nom à un rocher aux parois verticales, ornées de longues aiguilles, qui barre entièrement le plateau. A sa base orientale existe un long gradin formé de substructions en pierres de taille, au milieu desquelles nous n'avons remarqué aucune œuvre d'art. Une puissante végétation enveloppe cette partie de la ruine et en défend l'accès. Au-dessous et au centre d'une autre série d'anciennes démolitions vient sourdre une fontaine dont les eaux irriguent des jardins arabes entourés de débris antiques. En admirant la beauté des raisins et le volume des olives sauvages, nous nous sommes rappelé ces vers de la *Johannide* :

Tunc fecunda Ceres, tunc lætus Pampinus uvis
Pictaque gemmiferis arbor splendebat olivis (1).

La nécropole occupe toute la largeur du plateau. Elle est rectangulaire et peut mesurer environ deux hectares. On la reconnaît facilement à la teinte verte que lui donne une épaisse broussaille formée de genets épineux, de cistes et de romarins.

Elle est traversée par deux sentiers : l'un suit le côté méridional et paraît être l'ancienne voie de Bône à Bou Hadjar par le grand col du Bou Habet ; l'autre conduit à la Ruine, véritable carrière de pierres taillées où l'on a pris les matériaux du pont de l'oued Semsem.

La surface est couverte de grosses pierres et de blocs de rochers plus ou moins enfoncés dans la terre. Mais, après une rapide exploration des diverses parties de la nécropole, on constate la présence des monuments suivants :

1° Dolmens mégalithiques, épars dans la nécropole et à demi renversés.

---

(1) *Flavii Cresconii Corippi Johannidos, seu de Bellis Libycis libri septem.* Bonn, 1836. Lib. III, vers. 324 et 325.

Digitized by Google

2° Sarcophage, de grande dimension avec couvercle, placé le long du sentier qui mène au kef.

3° Stèles isolées, perdues dans la broussaille, à peine visibles ou éparses sur ce sol à l'angle sud-est.

4° Une longue rangée de stèles libyques ou bilingues debout, plus ou moins solidement fixées au sol, à face inscrite tournée à l'est.

5° Nombreuses pierres taillées, de cinquante à soixante centimètres environ de côté, présentant à la face supérieure des cavités circulaires ou rectangulaires affectant la forme de vase. On les appelle pierres à écuelles.

Ces deux nécropoles ont été visitées par nous au mois de février, d'avril et d'octobre 1868 et de janvier 1869.

Au mois de février, nous nous sommes contenté de reconnaître l'emplacement du Chabet el Mekous sous la direction du cheik Ahmouda, et de relever les deux inscriptions que l'*Annuaire de Constantine* (1853) avait publiées.

Au mois d'avril, douze inscriptions nouvelles sont découvertes dans cette nécropole.

Le kef des Béni Féredj est exploré pour la première fois, et le sergent du génie, M. Jayer, dessinateur habile, nous montre tout ce qu'avait d'intéressant à ses yeux cette riche station dont M. Mangin nous avait si souvent entretenu. Après une journée entière consacrée à estamper et à déchiffrer, avec le concours de M. de Montarby, lieutenant d'état-major, le texte bilingue de l'épitaphe du vétéran, nous rapportons à notre bivouac dix textes inédits.

En octobre, nous n'avons pu rester que quelques heures à la Cheffia. Cependant, malgré la distance qui sépare les deux henchirs, tous les textes déterrés sont relus et sept nouvelles inscriptions viennent s'ajouter à celles que nous possédions déjà.

Enfin dans la première quinzaine de janvier 1869, secondé par M. le capitaine Henry du 3e tirailleurs, nous avons obtenu des résultats inespérés.

Le *Chabet*, fouillé de nouveau, nous livre cinq textes dans les-

Digitized by Google

quels doivent être compris les deux longues épitaphes gravées sur des dalles noirâtres, découvertes sur la route de la smala par MM. Lenoble et Mangin.

Au kef, sans compter plusieurs belles inscriptions entières et d'une bonne conservation, nous sommes assez heureux pour découvrir et déterrer deux bilingues, dont l'une, ornée d'anaglyphes nouveaux, est sans contredit la plus belle stèle libyco-latine connue. C'est la stèle de Sactut.

Cette exploration nous a permis de revoir une dernière fois tous les textes anciens dont les pierres avaient été profondément lavées par les pluies de l'hiver, de reprendre des empreintes et de corriger quelques dessins.

Ayant la certitude que toutes nos épigraphes sont des inscriptions tumulaires, et que, depuis un an, nous avions, pendant des journées entières, foulé une terre consacrée aux morts, nous devions achever la série de nos recherches en entreprenant des fouilles au pied même des stèles. En effet, tout nous portait à croire qu'à une profondeur voulue nous trouverions des parties de squelette, des vases, des objets d'art. Leur étude pouvait nous faire connaître le mode de sépulture, l'âge des tombes, et enfin la race à laquelle appartenaient les morts.

Nos trouvailles ont consisté en quelques pierres à écuelles et en fragments de poterie très-grossière.

Le dolmen du Chabet ne renfermait également que de rares morceaux de vases brisés.

En résumé, nos quatre excursions à la Cheffia ont eu pour résultat :

1° L'exploration d'une contrée trop peu connue.

2° Les fouilles de deux nécropoles où l'on trouve des sarcophages, des enceintes circulaires et des dolmens mégalithiques.

3° La découverte de quarante-cinq inscriptions libyques ou libyco-latines, dont quelques-unes, il est vrai, avaient été publiées, mais d'une façon si inexacte que nos copies pouvaient être considérées comme inédites.

Digitized by Google

4° La constatation certaine que ces inscriptions sont de véritables épitaphes..

5° L'absence jusqu'ici absolue de textes puniques ou néo-puniques, d'armes, de monnaies, d'objets d'art en bronze ou en cuivre.

Nos excursions ont contribué, en outre, à appeler l'attention des orientalistes sur les inscriptions libyco-berbères de l'Algérie.

Nous n'avons pas manqué, au retour de chacune de ces trop rapides excursions, de communiquer les inscriptions que nous venions de déterrer aux personnes qui depuis longtemps se livrent à l'étude des langues du nord de l'Afrique.

La première série a été transmise à Berbrugger, président de la société historique d'Alger, qui plus d'une fois nous avait engagé à rechercher les stèles à lui signalées par M. de Mirbeck, en 1840. C'était du reste pour nous un devoir d'en offrir les prémices à cette société, avec laquelle nous sommes en rapport depuis 1856, c'est-à-dire depuis sa fondation. Nous espérions aussi lui fournir une occasion favorable pour exhumer de ses archives les inscriptions depuis longtemps envoyées de Thaoura, de Tiffech et de Tlemcen par MM. Godard et Brosselard, inscriptions que M. Cherbonneau a bien voulu nous communiquer depuis.

Cette même série et celles des courses d'octobre 1868 et de janvier 1869, c'est-à-dire tous les textes, trouvés par nous, ont été successivement envoyés à M. le docteur Judas, qui avait déjà publié sur ce sujet d'importants mémoires. Cet orientaliste a fait paraître ses essais de traduction, accompagnés de commentaires, dans la *Revue africaine* et les *Annales des voyages*.

Vers le mois d'octobre 1868, nous avons appris, par le journal des travaux de la société historique d'Alger, que l'Académie des inscriptions avait le projet de publier un *Corpus inscriptionum semiticarum,* dont l'appendice doit renfermer les inscriptions berbères, et nous nous sommes empressé de lui faire part des résultats de nos recherches.

L'Académie a reçu, par la voie du ministère de l'instruction publique:

Digitized by Google

1° Une collection des copies de grandeur exacte de toutes nos épigraphes de la Cheffia.

2° Des estampages.

3° Des plâtres.

4° Une stèle libyque.

5° Une stèle bilingue (libyco-latine).

M. le secrétaire perpétuel a daigné faire mention de notre premier envoi dans son rapport semestriel du 22 janvier 1869 (1).

M. Renan, secrétaire de la commission des inscriptions sémitiques, nous a fait l'honneur de nous transmettre les remercîments de l'Académie, qui ont été pour nous un puissant encouragement à continuer nos travaux.

D'un autre côté, nous avons cherché à multiplier les copies de nos textes par tous les moyens possibles. M. Mullet, pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Bône, a bien voulu photographier copies et estampages dont il nous a remis plusieurs séries de réductions. Nous avons fait nous-même quelques planches autographiques contenant presque toutes les inscriptions de la province de Constantine.

Ces reproductions ont été répandues en France, en Algérie, au Maroc, en Tunisie, dans le but d'attirer l'attention du public sur le genre d'épigraphes et d'augmenter le nombre de celles que nous possédons.

III

Le nombre des textes, entiers ou fragmentaires, réunis dans ce mémoire est de 188. Quelques-uns appartiennent à la Tunisie, à la Tripolitaine et à la région habitée par les Touaregs. Le reste appartient à l'Algérie, et en particulier à la province de Constantine. Le cercle de Lacalle en revendique 74 pour sa part.

---

(1) *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, année 1869, p. 12.

Digitized by Google

La plus grande partie a été recueillie dans des nécropoles dont les nombreux monuments funéraires de forme variée intéressent autant le philosophe que l'historien et l'archéologue.

Les principales se trouvent, en Tunisie, à Macter et à Maghraoua; en Algérie, à Aïn Nèchema, Souk-Arras, Coudiat el Batoum, kef des Béni Feredj, Chabet el Mekous, Aïn el Hafra, etc. Le cercle de Lacalle est appelé à nous faire connaître d'autres nécropoles plus ou moins riches en épigraphes libyques. Mais nous croyons aussi qu'il ne serait pas inutile de fouiller les points où l'on a trouvé des stèles isolées, lesquelles sont les seules pierres apparentes d'antiques nécropoles dont elles nous marquent l'emplacement.

Ces épigraphes ont été recueillies sur :

1° Une pierre de grand appareil faisant partie d'un monument funéraire de forme pyramidale;

2° Une agathe découverte à Derna;

3° Des parois de rochers;

4° Une pierre faisant partie d'une enceinte circulaire;

5° Une stèle formant un des côtés d'une tombe dolménique;

6° Des stèles recouvrant des tombes formées de pierres fiches;

7° Des blocs de rochers plats, bruts, isolés ou réunis;

8° Des stèles dégrossies ou taillées, isolées ou réunies, et, dans ce cas, disposées en longues rangées de pierres droites, dont la face inscrite regarde le nord ou l'est;

9° Un bracelet touareg.

10° Un bouclier touareg (musée Saint-Thomas-d'Aquin).

Ces pierres, taillées ou non, sont en grès jaunâtre ou rougeâtre à grains plus ou moins fins, en marnes schisteuses, etc., etc. Le fragment de Khemissa est en marbre blanc.

Elles mesurent jusqu'à plus de deux mètres de haut. Lorsqu'elles sont taillées, leur sommet est arrondi ou terminé en pointe; les surfaces inscrites sont ornées de figures symboliques, de sculptures grossières et enfin d'épigraphes.

Les figures symboliques sont : le fronton triangulaire, le croissant, le disque solaire, la double palme, la couronne funéraire, la

Digitized by Google

pyramide, la colombe, la pomme de pin (Letourneux), le poisson (Dubourg), la double colonne à chapiteau, les lacrymatoires, l'arbre au tronc noueux à trois folioles, le cône, la main et l'adorant.

Les sculptures représentent des cavaliers, des animaux de formes diverses, de simples personnages des deux sexes au nombre de un ou deux, et quelquefois une tête sculptée en ronde bosse ou indiquée par un trait profond, reposant sur un croissant. Les personnages sont généralement debout, placés entre deux palmes ou deux colonnes, tenant les bras étendus et portant un rameau, une pomme de pin ou un poisson à une main, pendant que l'autre est appuyée sur un autel.

Leur vêtement est une robe plus ou moins longue, unie ou plissée, flottante ou liée autour des reins par une ceinture. Un seul personnage est couvert d'un vêtement analogue au *pelone* et au burnous. Le cavalier d'Abizar est nu; il paraît porter un voile au-dessous des yeux.

Les épigraphes libyques présentent de une à cinq lignes dont la direction est horizontale (Thugga etc.) ou ascendante (Cheffia). La grandeur des lettres est variable et atteint jusqu'à 13 centimètres. Elles sont gravées sur des surfaces rugueuses, inégales ou dégrossies et taillées avec soin. Le creux est tantôt profond et tantôt superficiel, d'une largeur également très-variable. Quelquefois ces lettres ne sont formées que de traits superficiels, parallèles les uns aux autres et réunis par des points ronds plus profonds. L'inscription de Montenotte offre des traits linéaires peu profonds qui s'entrecroisent aux angles et lui donnent un cachet tout particulier.

On connaît déjà neuf inscriptions bilingues :

1 libyco-punique (Thugga);
1 libyco-grecque (Derna);
7 libyco-latines (Lalla Marnia, Cheffia).

Le texte latin est placé au-dessus du libyque; la surface qu'il recouvre est entourée d'un filet et les lettres sont, en général, gravées avec un certain art.

Digitized by Google

Le texte libyque au contraire occupe une partie de la pierre qui est rugueuse, à peine dégrossie. Les caractères sont inégaux de taille et de profondeur, et irrégulièrement espacés; ils forment des lignes ascendantes qui penchent à droite ou à gauche.

La différence d'exécution est assez marquée pour que les textes paraissent appartenir à deux époques différentes, et ne pas se rapporter au même individu. Cependant beaucoup de faits prouvent que les deux textes ne constituent qu'une seule épitaphe en l'honneur du même personnage : les deux formules, conformes chacune au génie de sa langue, ne sont pas, il est vrai, la reproduction textuelle l'une de l'autre.

L'écriture libyque ou berbère se lit de droite à gauche, quand les lignes sont disposées horizontalement, comme dans l'inscription de Thugga. Les épitaphes de la Cheffia, gravées sur des pierres encore debout et ornées d'anaglyphes qui en indiquent le sommet, doivent être lues de bas en haut, d'après M. le docteur Judas. Cependant ce savant fait une exception pour la bilingue de Lalla-Marnia, qu'il lit de haut en bas.

Il peut arriver que l'on soit réellement embarrassé, lorsque rien sur la pierre n'indique le sommet ou la base, et que les lettres elles-mêmes ne suffisent pas pour déterminer la direction à suivre.

Dans l'ensemble des textes de l'Algérie et de la Tunisie, M. Judas a constaté l'existence de neuf formules qui se présentent un plus ou moins grand nombre de fois (1). L'une d'elles a été trouvée presque partout. D'autres caractérisent, jusqu'ici du moins, certaines nécropoles. La formule de l'Aurès a été retrouvée à Souk-Arras par M. de Salle.

Les études de M. Judas le conduisent à admettre que chaque ligne offre un sens complet (2).

Les épitaphes renferment beaucoup de noms d'hommes et aucun nom de divinités. Quant aux noms de lieux, deux seulement

---

(1) *Nouvelle Analyse de l'inscription bilingue de Thugga*, pl. 2.
(2) Judas : *Nouvelle Analyse*, etc., p. 53.

Digitized by Google

figurent dans les stèles du kef du Béni Feredj. L'un, Cotuza, rappelle une ville ruinée, située entre Tabarca et Bizerte (1); l'autre est inédit, c'est celui de Tenelium, qui est le nom de la cité où le vétéran C. IVLIVS ::::LVS, décoré du torquès et du bracelet, mourut à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir rempli les fonctions de flamine perpétuel (*in civitate suâ Tenelio*). Ces noms ne se trouvent que dans le texte latin. Enfin deux bilingues de la Cheffia paraissent produire un nom de tribu, Misicter.

---

(1) Shaw, Pélissier de Reynaud, V. Guérin.

Digitized by Google

ORDRE DES INSCRIPTIONS

REPRODUITES DANS LES PLANCHES.

ALGÉRIE.

PROVINCE DE CONSTANTINE.

CERCLE DE LACALLE.

CHEFFIA.

Nécropole du Kef des Béni Feredj.

N. 1. — Stèle en grès blanchâtre, brisée au sommet et à la base. Angle sud-est de la nécropole. H. 0,45 sur 0,40 centim.

JUDAS : *Revue africaine*, n. 70. Pl. 1, n. 7.— *Sur plusieurs séries d'épitaphes libyques*, Paris, 1868.

N. 2. — Grès jaunâtre, couché sur le sol à l'angle sud-est, taillé grossièrement, brisé obliquement au sommet. Lettres de 4 à 9 cent. H. 1^{m} sur 0,35.

JUDAS : *loco citato*. Pl. 1, n. 3.

Nouvelle Analyse de l'inscription bilingue de Thugga. Pl. 2, n. 3. — Hôtel de la subdivision de Bône. Collection des plâtres de l'Académie des inscriptions.

N. 3. — Stèle en grès jaunâtre, taillée, trouvée au même endroit. — Entière. — Lettres de 4 à 9 cent. H. 1^{m} sur 0,35.

JUDAS : *Revue africaine*, n. 70. Pl. 1, n. 4. — *Sur plusieurs séries d'épitaphes libyques*. Pl. 1, n. 4.

N. 4. — Pierre plate non taillée, près du grand sarcophage. Lettres à creux large et peu profond. H. 0,70 sur 0,36.

JUDAS : *Revue africaine*. Pl. 1, n. 9. — *Sur plusieurs séries d'épitaphes* Pl. 1, n. 9.

Digitized by Google

N. 5. — Stèle en grès jaunâtre à gros grain, brisée en trois parties, couchée, appartenant à la grande ligne de pierres droites. Lettres de 3 à 9 centimètres de longueur, profondes, occupant le côté droit de la pierre rugueuse. H. 1m sur 0,38.

JUDAS : *Revue africaine*, n. 70. Pl. 1, n. 2. *Op. suprà cit.* — Pl. 1, n. 2.

N. 6. — Stèle debout, de la grande rangée, solidement fixée au sol, taillée, carrée, brisée au sommet. Lettres à large sillon formant 5 colonnes obliques. H. 1m sur 0,42.

JUDAS : *Sur plusieurs séries d'épitaphes*. Pl. 4, n. 31.

N. 7. Stèle simplement dégrossie, enterrée à la base du n. 10, à côté de la bilingue de CASRESIS. Entière. Lettres moyennes et très-lisibles. H. 0,58 sur 0,30.

JUDAS : *Sur une nouvelle série d'épitaphes*. Pl. 1, n. 37.

N. 8. — Belle stèle en grès jaunâtre, de la grande rangée, debout, fixée au sol au moyen de cailloux profondément enfoncés autour de la base. — Tête faisant une légère saillie dans une niche arrondie au sommet. Lettres latines de 25 millim. à 4 cent. Lettres libyques de 3 à 4 cent. H. 0,90 sur 0,51.

JUDAS : *Revue africaine*, n. 69. Page 238, n. 7. — *Sur plusieurs séries d'épitaphes*. Pl. 1, n. 5.

N. 9. — Stèle en grès jaunâtre, brisée au sommet, debout vers le milieu de la rangée. Bilingue. Lettres latines de 3 cent. Libyques de 3 à 5 cent. Face inscrite inégalement polie. Estamp. nombreux. H. 0,65 sur 0,27.

JUDAS : *Revue africaine*, n. 69. Page 238, n. 8. — *Sur plusieurs séries d'épitaphes libyques*. Pl. 2, n. 24.

N. 10. — Vaste stèle de la grande rangée, profondément enfoncée dans le sol, penchée sur le côté non inscrit, dégrossie. Lettres grandes, usées à la partie supérieure gauche. H. 2m sur 0,96.

JUDAS : *Sur une nouvelle série d'épitaphes libyques*. Pl. 1, n. 36.

N. 11. Grès jaunâtre, fruste, couché sur le sol, faisant partie de la grande rangée; personnage grossièrement taillé, tenant un rameau à la main droite pendant que la gauche est appuyée sur un autel. Face inscrite inégale et usée. Lettres petites, de 25 millim. à 9 cent. H. 1m sur 0,33.

JUDAS : *Sur plusieurs séries d'épitaphes libyques*. Pl. 4, n. 30.

N. 12. — Stèle en grès, taillée, brisée au sommet; lettres de grandeur moyenne. Inscription incomplète. H. 1m sur 0,40.

JUDAS : *Sur plusieurs séries*, etc. Pl. 4, n. 32.

Digitized by Google

N. 13. — Grès taillé, brisé au sommet; lettres supérieures frustes ou enlevées par des éclats de la pierre; les autres de 4 à 8 cent.

N. 14. — Stèle du vétéran, debout vers le milieu de la grande rangée, brisée à la partie supérieure. Inscription bilingue. Partie latine taillée. Lettres de 3 à 4 cent. Le texte latin empiète sur la partie libyque non taillée, à lettres de 15 millim. à 7 cent. formant 3 lignes ascendantes légèrement obliques. H. 1m 30 sur 0,35.

JUDAS : *Revue africaine*, n. 69. P. 238, n. 6. *Sur plusieurs séries d'épitaphes libyques*. Pl. 1, n. 1. — *Sur une nouvelle série*, etc., etc. Pl. 1, n. 1.

N. 15. — Fragment de stèle en grès blanchâtre, couché sur le sol, couvert de lichens, fruste à la partie supérieure. H. 0,80 sur 0,60.

JUDAS : *Sur plusieurs séries*. Pl. 4, n. 34.

N. 16. — Stèle en grès rougeâtre, brisée en deux fragments. Lettres nettes et très-régulières. Deux empreintes de main au côté droit. H. 0, 60 sur 0,30.

Collections de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

JUDAS : *Sur plusieurs séries d'épitaphes*. Pl. 4, n. 33.

N. 17. — Stèle en grès dégrossi, trouvée dans le sol à la base du n. 10. Entière. Lettres à large sillon. H. 0, 77 sur 0,30.

JUDAS : *Sur une nouvelle série*, etc. Pl. 3, n. 47.

N. 18. — Grès rougeâtre, grossièrement taillé, à fronton triangulaire, disque solaire, croissant, palmes et lacrymatoires. Inscription bilingue; lettres latines inégales, de 14 à 30 millim. La fin de la dernière est fruste et illisible; lettres libyques mal gravées, petites.

Collections de l'Académie des inscriptions.

JUDAS : *Sur une nouvelle série d'épitaphes libyques*. Pl. 2, n. 38

N. 19. — Grande stèle en grès blanchâtre, dégrossie au pic, couchée sur le sol à l'angle sud-est. Sommet arrondi; croissant; tête indiquée au trait reposant sur un croissant; lettres de 5 à 12 cent. n'occupant que la partie droite. H. 1 m. sur 0, 35.

JUDAS : *Revue africaine*, n. 70. — *Sur plusieurs séries*, etc. Pl. 1, n. 11.

N. 20. — Stèle droite, fixée au sol, dégrossie à la pointe, assez fruste, orientée au nord-ouest, pendant que les autres le sont à l'est. Lettres de 5 à 11 cent. H. 1 m. 37 sur 0, 65.

JUDAS : *Sur une nouvelle série*, etc. Pl. 2, n. 39.

N. 21. — Grande stèle dégrossie, debout, terminée en pointe, assez fruste; lettres de 5 à 13 cent. H. 1 m. 30 sur 0,65.

JUDAS : *loco cit*. Pl. 2, n. 40.

Digitized by Google

N. 22. — Grande stèle droite, fixée au sol, en pointe au sommet; orientée sud-est. Lettres 6 à 15 cent. Assez grossièrement taillée. H. 1 m. 50 sur 0,62.

JUDAS : *Sur une nouvelle série*, etc. Pl. 2, n. 42.

N. 23. — Fragment de stèle en grès blanchâtre; croissant, palme, lacrymatoires. H. 0, 40 sur 0,25. (Autographié.)

N. 24. — Grande stèle de Sactut, ornée d'un fronton triangulaire avec croissant, disque solaire, adorant, couronne funéraire, colombe, monument funéraire de forme pyramidale, etc. Inscription bilingue. Lettres latines encadrées de 2 à 5 cent. Lettres libyques de 4 cent. H. 1,20 sur 0,94.

Cette stèle se trouvait enterrée au milieu d'une touffe de jujubiers sauvages où perçait à peine le bout du fronton (estampage).

JUDAS : *Sur une nouvelle série*, etc. Pl. 1, n. 35.

N. 25, 26, 27, 28, 29. — Pierres à écuelles trouvées à la base de quelques stèles. Les creux varient de nombre, de forme, de profondeur et de régularité dans la taille.

CHEFFIA.

Nécropole du Chabet el Mekous.

N. 30. — Stèle longue et étroite couchée sur le bord de la route de Bône à Bou-Hadjar. Fronton triangulaire, croissant, palmes verticales, personnage debout tenant une pomme de pin selon M. Letourneux; surface inscrite grossièrement taillée; lettres de 3 à 6 cent. en lignes ascendantes. H. 1,43 sur 0,35.

BAXU et DUMONT : *Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, 1853.

JUDAS : *Op. cit.* 1856-1857.

MAUCHE : *Topographie médicale de Bou-Hadjar* (inédit).

JUDAS : *Sur plusieurs séries*, etc. Pl. 1, n. 13.

N. 31. — Enceinte circulaire aujourd'hui détruite, dont la pierre principale était ornée d'une inscription libyque.

LETOURNEUX : *Monuments funéraires de l'Algérie orientale*; *Lettre à Desor publiée dans les Archives d'anthropologie de Breslaw* 1866. Figure 61 du Mémoire.

DE ROUGEMONT : *De l'âge du bronze, ou les Sémites en Occident.* Paris, 1866. P. 270.

OBSERVATIONS. Nous ne reproduisons pas le texte publié par M. le conseiller Letourneux, parce que ce n'est point celui qui existait primitivement sur la

Digitized by Google

pierre, mais bien un fragment de l'inscription bilingue de Thugga. La copie du texte véritable ayant été égarée, M. Letourneux, qui tenait à faire connaître l'existence en Algérie d'une enceinte circulaire présentant des lettres libyques, la laissa remplacer par un fragment tiré d'un auteur classique. Quant à la stèle en question, nous croyons que c'est notre n. 38.

N. 32. — Stèle longue et étroite couchée sur le bord de la route à côté du n° 30. Fronton triangulaire; croissant, palmes verticales; personnage tenant une pomme de pin à la main gauche (Letourneux); surface inscrite inégale. Lettres régulières, nettes, couvertes de lichens. H. 1 m. 48 sur 0,33.

Annuaire de la Société arch. de Constantine, 1853, 1856-1857.

Judas : *Sur plusieurs séries d'épitaphes libyques*. Pl. 1, n. 15.

Mauche : *Topographie médicale de Bou-Hadjar*.

N. 33. — Pierre plate non taillée, aux contours anguleux, couchée sur le sol. Face inscrite rugueuse; lettres taillées au pic. H. 0,80, sur 0,40.

Mauche : *Topographie médicale de Bou-Hadjar*.

Judas : *Revue africaine*. Pl. 2, n. 22. — *Sur plusieurs séries*, etc. Pl. 2, n. 22.

N. 34. — Pierre plate non taillée, aux contours anguleux, couchée sur le sol. Surface inscrite rugueuse, inégale. Lettres grandes, superficiellement taillées au pic. H. 0,75 sur 0,35.

Judas : *Revue africaine*. Pl. 1, n. 14. — *Sur plusieurs séries*, etc. Pl. 1, n. 14.

N. 35. — Stèle faisant partie d'une rangée de pierres droites; fruste à la partie inférieure; lettres grandes, à bords usés. Entière.

Judas : *Sur une nouvelle série d'épitaphes*. Pl. 2, n. 41.

N. 36. — Pierre plate, non taillée, rugueuse, à demi enterrée; lettres grandes conservant au fond des sillons de nombreux points ronds produits par le pic. H. 0,60 sur 0, 35.

Judas : *Revue africaine*. Pl. 2, n. 21. — *Sur plusieurs séries*, etc. Pl. 2, n. 21.

N. 37. — Pierre rougeâtre, plate, non taillée; lettres grandes taillées à la pointe. H. 0,60 sur 0,30.

Judas : *Revue africaine*, loco cit. Pl. 1, n. 16. — *Sur plusieurs séries*, etc. Pl. 1, n. 16.

N. 38. — Grande dalle en grès jaunâtre, non taillée, aux contours anguleux, couchée sur le sol au milieu d'autres pierres non inscrites ayant probablement fait partie de l'enceinte circulaire figurée par M. Letourneux. Lettres grandes,

Digitized by Google

irrégulièrement disposées, superficielles, consistant en une série de points ronds placés à la suite les uns des autres et reliés par des traits superficiels. H. 1,40 sur 0,60.

LETOURNEUX: *Monuments funéraires de l'Algérie*. Fig. 61. Exclure le texte.

N. 39.—Longue stèle taillée, ayant fait partie de la rangée de pierres droites, à demi enterrée sur place. Lettres à large sillon. Entière. H. 1m sur 0,20.

JUDAS: *Sur une nouvelle série*, etc. Pl. 3, n. 48.

N. 40. — Caillou roulé à surface lisse, couché sur le sol; croissant, personnage grossièrement taillé et reposant sur un croissant. Lettres petites, mal gravées, assez distinctes. H. 0,93 sur 0,48.

JUDAS : *Revue africaine*, n. 70. Pl. 1, n. 18. — *Sur plusieurs séries d'épitaphes libyques*. Pl. 1, n. 18.

N. 41. — Pierre grossièrement taillée, entière. Lettres à sillon profond; lignes ascendantes dont une formée de deux lettres. H. 1m sur 0,40.

JUDAS : *Sur une nouvelle série*, etc. Pl. 3, n. 46.

N. 42. — Stèle faisant partie de la rangée de pierres droites, fruste surtout à la partie supérieure couverte de lichens; face inscrite tournée au nord; inscription bilingue; partie latine illisible; partie libyque moins altérée.

JUDAS : *Revue africaine*, n. 69, p. 238, n. 9. — *Sur plusieurs séries d'épitaphes*, etc. Pl. 1, n. 8.

N. 43. — Bloc de rocher plat, rugueux, anguleux, couché sur le sol. Lettres mal gravées; sillon peu profond. H. 0,90 sur 0,50.

JUDAS : *Revue africaine*, n. 70. Pl. 2, n. 20. — *Sur plusieurs séries*, etc. Pl. 2, n. 20.

N. 44. — Bloc de grès rougeâtre, à surface inscrite, rugueuse. Lettres de grandeur moyenne assez bien taillées. H. 0,84 sur 0,27.

Collection des plâtres de l'Académie.

JUDAS : *Revue africaine*, n. 70. Pl. 1, n. 12. — *Sur plusieurs séries d'épitaphes*. Pl. 1, n. 1.

N. 45. — Bloc de grès rougeâtre; face inscrite rugueuse. Lettres de grandeur moyenne assez bien conservées. Inscription entière. H. 0,60 sur 0,37.

Collection des plâtres de l'Académie des inscriptions.

JUDAS : *Revue africaine*, n. 70. Pl. 1, n. 17 et 19. — *Sur plusieurs séries*, etc. Pl. 1, n. 19.

N. 46. — Bloc de rocher plat, non taillé, en pointe au sommet, au contour anguleux, couché sur le sol; partie supérieure de la surface inscrite, très-fruste. Inscription entière. H. 1, 25 sur 0, 65.

Digitized by Google

JUDAS : *Revue africaine*, n. 70. Pl. 2, n. 25. — *Sur plusieurs séries*, etc. Pl. 2, n. 25.

Nouvelle Analyse de l'inscription de Thugga. Pl. 2, n. 25.

N. 47. — Stèle droite orientée au nord, ornée d'un croissant inscrit dans un triangle situé à la partie supérieure de la pierre. Inscription entière. — Lettres de grandeur ordinaire assez lisibles : H. 0,85 sur 0,46.

JUDAS : *Sur une nouvelle série d'épitaphes*. Pl. 3, n. 43.

N. 48. — Bloc de grès rougeâtre, brisé en deux fragments couchés sur e sol. Surface unie; lettres grandes taillées avec soin. Inscription entière. H. 1, 15 sur 0, 55.

JUDAS : *Revue africaine*, n. 70, Pl. 1, n. 6. — *Sur plusieurs séries d'épitaphes*, etc. Pl. 1, n. 6.

N. 49. — Grande pierre rougeâtre, anguleuse, de forme irrégulière, couchée sur le sol. Surface inscrite lisse. Lettres taillées à la pointe, peu profondes; partie gauche fruste. H. 1^{m} sur 0, 65.

JUDAS : *Sur plusieurs séries d'épitaphes libyques*. Pl. 1, n. 27.

N. 50. — Stèle taillée, rectangulaire, couchée sur le sol, très-fruste; ornée au sommet du croissant et de deux lacrymatoires reposant sur un double filet horizontal. Au-dessous, deux personnages, vêtus de tunique, semblent étendre une main sur un autel. A la partie inférieure, trois filets en saillie. Pas d'inscription.

N. 51. — Large dalle de couleur noirâtre située sur le bord de la route de la Smala, à 500 mètres de l'Oued el Mekous. Lettres grandes, très-lisibles, assez grossièrement gravées. H. 1^{m} 30. (Mangin et Lenoble.)

JUDAS : *Sur une nouvelle série d'épitaphes*. Pl. 3, n. 4.

N. 52. — Pierre tumulaire latine en grès jaunâtre; à peine dégrossie. Surface inscrite très-rugueuse; lettres illisibles; personnage fruste au sommet. Se trouvait sur le bord de l'Henchir du côté du champ cultivé. H. 1^{m} 40.

N. 53. — Large dalle de couleur noirâtre, dégrossie, située sur le bord de la route de la Smala, à 600 mètres de l'Oued el Mekous. Lettres grandes, lisibles. Inscription entière. H. 1^{m} 50. (Mangin et Lenoble.)

JUDAS : *Sur une nouvelle série*, etc. Pl. 3, n. 44.

CHEFFIA.

Nécropoles du Chabet el Hanencha.

N. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64. — Inscriptions de l'Oued el

Digitized by Google

Mekous, relevées en novembre 1869 et communiquées par M. le général Faidherbe.

N. 65, 66, 67, 68. — Inscriptions de la nécropole d'Aïn el Hafra, relevées et communiquées par M. le général Faidherbe. Novembre 1869.

N. 69, 70, 71. — Inscriptions relevées à la Mechta de Sidi Mohamed ben Resgui et communiquées par M. le général Faidherbe. Novembre 1869.

N. 72. — Stèle à double personnage : femmes, dont l'une tient de la main gauche un cône sur sa poitrine. Même provenance. Communiquée par M. Letourneux. Novembre 1869. (Letourneux et Dubourg.)

N. 73, 74. — Stèles d'Aïn el Hafra. Le n. 73 est bilingue. Le texte libyque est incomplet, la stèle étant à demi enterrée. Octobre 1869. (Dubourg et Letourneux.)

N. 75. — Stèle à personnage : Cheffia. Djenan de Si Ahmed ben Ramdhan. Octobre 1869. (Dubourg et Letourneux.)

TARF. — SANHADJA, — BORDJ BOU LARÈS.

N. 76. — Stèle grossière, brisée, trouvée en 1866 à Mocta el Haddid sur la route du Tarf au bordj des Sanhadja. — De Vigneral.

N. 77. — Stèle en calcaire jaune tendre, entière, bien gravée; personnage vêtu d'un burnous tenant la main droite sur un autel. A Remel Djedri, près du Tarf. — De Vigneral.

JUDAS : *Nouvelle Analyse de l'inscription de Thugga*. Pl. 2, n. 49.

DJEBEL REKEB, PRÈS BOU HADJAR.

N. 78. — Stèle entière, ornée du croissant et d'un personnage placé à l'entrée d'un temple.

Annuaire de Constantine 1853. Pl. 16.
Topographie médicale de Bou Hadjar. Docteur Mauche. 1857.
Recueil des Mémoires de la Société archéologique de Constantine 1869.

N. 79. — Grande stèle de la même provenance.
Topographie médicale de Bou Hadjar.

CERCLE DE SOUK-ARRAS.

N. 80. — Stèle aujourd'hui brisée, strouvée par M. l'abbé Mougel dans les ruines de Monéchema, à 8 kil. de *Duvivier*.

Digitized by Google

N. 81. — Dalle fruste trouvée par M. l'abbé Mougel dans le champ du colon Barry à Duvivier, sur la route de Bône à Souk-Arras, *olim* Thagaste.

N. 82. — Dalle en grès ferrugineux, placée verticalement à l'un des côtés d'une tombe dolménique, dans la nécropole de Coudiat el Batoum; taillée avec soin. Lettres de trois millimètres de profondeur. Inscription entière. Estampages de M. le lieutenant Darolles. Dessin de M. Mougel.

JUDAS : *Sur plusieurs séries d'épitaphes libyques.* Pl. 3, n. 33.

N. 83. — Bloc de rocher; inscription mal gravée et incomplète. Estamp^e de M. Darolles. — Coudiat el Batoum.

JUDAS : *Op. cit.* n. 29.

N. 84. — Grande stèle du Coudiat el Batoum; inscription gravée avec art. — Darolles. H. 1^m 30 sur 0,50.

N. 85. — Stèle brisée, trouvée dans un mur de jardin où l'on remarque d'autres pierres sculptées à personnages.

HAMMAM DES OULED ZID.

N. 86. — Stèle provenant d'une petite ruine (nécropole), trouvée par M. Mougel à Fedj el Haout près Souk-Arras.

N. 87, 88. — Inscriptions relevées sur le territoire des Ouleds Driss, 1869. De Salle, commandant supérieur du cercle de Souk-Arras.

N. 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97. — Inscriptions relevées sur des stèles provenant d'une nécropole découverte à la fin de l'année 1869 dans les environs de Souk-Arras. De Salle.

N. 98. — Inscription recueillie par l'abbé Godard dans les ruines de Thaoura; communiquée par M. le professeur Cherbonneau, président de la Société historique d'Alger.

Revue africaine, 1er et 2e vol. — Lewal.

N. 99. — Stèle à trois personnages, trouvée en 1845 dans le cercle de Souk-Arras par M. Baxu. (Baxu *in litteris,* 1869.)

Annuaire de la Société archéologique de Constantine, 1853. Pl. 16.

Recueil des Mémoires de la Société archéologique de Constantine, 1869.

N. 100. — Stèle provenant des ruines de Fedj Mrao; plantée dans le sol, les lettres à demi couvertes de terre. H. 0^m 58 sur 0,37. Blanché-Arrault, capitaine du génie. — 1868.

Revue africaine, 1er, 2e et 3e vol. — Berbrugger.

N. 101. — Inscription trouvée dans le Djebel Béida, sur le territoire des Mahias, 1869. De Salle.

Digitized by Google

N. 102. — Stèle trouvée en 1837 par M. le docteur Bonnafont, médecin de la colonne commandée par M. de Galbois, à Tiffech, l'ancienne Tipasa de Numidie.

JUDAS : *Journal asiatique*, 1844.
Étude démonstrative, etc., etc. Pl. 32, n. 5.
HOGDSON : *Notes of Northern Africa*, etc. *New-York*, 1844.

N. 103 et 104. — Inscriptions recueillies par MM. Vignard et Godard, vers les sources de l'Oued Tiffech.

Annuaire de la Société archéologique de Constantine, 1853. Pl. 15.

N. 105. Inscription trouvée à Tiffech et communiquée par M. Cherbonneau à M. le docteur Judas.

N. 106. — Fragment de marbre blanc trouvé dans les ruines de Khremissa par M. Chabassière.

Recueil des Mémoires de la Société archéologique de Constantine, 1866. Pl. 20. Chabassière.

CERCLE D'AIN BÉIDA.

N. 107. — Inscription relevée par M. le docteur Stéphanopoli pendant une expédition contre les Hanenchas ; Temlouka (vers la fontaine du Snob?)

JUDAS : *Étude démonstrative*, etc. Pl. 32, n. 6.

CERCLE DE GUELMA.

N. 108. — Stèle en marne schisteuse. Aïn Nèchema. Delamare.
Commission scientifique de l'Algérie. Archéologie. Pl. 186, n. 11.

N. 109. — Stèle d'Aïn Nèchema. Delamare.
Op. cit. pl. 186, n. 13.
JUDAS : *Étude démonstrative.* Pl. 32, n. 12.
Sur plusieurs séries d'épitaphes libyques, p. 17, 49, 50.

N. 110. — Stèle d'Aïn Nèchema. Delamare.
Op. citato, pl. 186, n. 14.
Étude démonstrative. Pl. 32, n. 10.
JUDAS : *Sur plusieurs séries d'épitaphes libyques*, p. 17, 50.

N. 111. — Stèle d'Aïn Nèchema. Delamare.
Commission scientifique de l'Algérie. Archéologie. Pl. 186, n. 15.

N. 112. — Stèle d'Aïn Nèchema. Delamare.
Op. cit. Pl. 186, n. 12.

Digitized by Google

N. 113. — Stèle trouvée à Guelma par M. Grellois.
Étude démonstrative, n. 9.

N. 114. — Stèle trouvée à Guelma par M. Grellois.
Étude démonstrative, n.8.

N. 115, 116, 117. — Fragments de stèles en marne schisteuse. Guelma.
GRELLOIS : *Notes archéologiques sur Ghelma et Hammam*-Meskhoutin par Grellois. Metz 1852.
JUDAS : *Etude démonstrative*. Pl. 32.

N. 118, 119. — Stèles jumelles. Guelma.
GRELLOIS. *Op. cit.* Pl. 9.

N. 120, 121, 122. — Stèles du Djebel Mahouna et de Fedj el Gomeh, trouvées par M. Cherbonneau.
JUDAS : *Recueil des Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1869. — Tirage à part avec planche; nos 1, 3, 4; p. 10 et 11.

ARRONDISSEMENT DE BONE.

N. 123. — Belle stèle d'Aïn Ezereum, rive gauche de la Seybouse, le long du sentier de Mondovi à Duvivier. 1868. Découverte par M. Darolles. Estampage. H. 0,80.
JUDAS : *Sur plusieurs séries*, etc. Pl. 3, n. 22.

N. 124. — Stèle du Djebel Thala, près de Mondovi, découverte par M. Zill-des-Iles.
Collection de plâtres de l'Académie des inscriptions. 1868.
JUDAS : *Op. cit.* Pl. 3, n. 23.

N. 125. — Stèle grossière de la baraque de Dréan, trouvée par M. Zill-des-Iles. 1868.
JUDAS : *Op. cit.* Pl. 2, n. 28.

DJEBEL AURÈS.

N. 126. — Bloc erratique d'Elfa, trouvé par MM. Desvaux et Payen près du col de Tisi-Rioul, vers la partie supérieure de l'Oued Abdi.
Annuaire de la Société archéologique de Constantine 1856-1857. Pl. 13.
OBS. *Comparez la formule avec celles des* n. 90 *et* 93 *de Souk-Arras.*

Digitized by Google

CONSTANTINE (ENVIRONS DE).

N. 127. — Plaque de 60 cent. de côté. Ruines d'Aïn el Bey (Saddar). Cherbonneau.

Annuaire de la Société archéologique de Constantine, 1862, p. 136.

N. 128. — Inscription libyque trouvée à la partie supérieure du Djebel Chettaba, dans les ruines d'Arsacal (*Oppidum Arsacalitanum*), par M. Cherbonneau.

Annuaire de Constantine, 1862, p. 185.

Obs. *Était gravée à la partie postérieure de la stèle latine portant le* n. 33, — p. 92.

N. 129. — Fragment trouvé sur le Djebel Chettaba dans les ruines d'Arsacal. Cherbonneau.

Annuaire de Constantine, 1862, p. 92.

ARRONDISSEMENT DE PHILIPPEVILLE.

N. 130. — Stèle en grès ferrugineux trouvée à Robert-Ville par M. J. Roger, fondateur du musée de Philippeville (H. 1m sur 0, 45). Musée de Philippeville.

Annuaire de Constantine, 1862, p. 185.

Judas : *Recueil des Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1869. Tirage à part, pl. 1, n. 2, p. 7 et 8.

N. 131. — Libyque trouvée à Jemmapes dans la propriété de M. Alby, par M. J. Roger. 1862. Communiquée par M. le docteur Judas.

HODNA (PLAINE DU).

N. 132. — Pierre plate, carrée, provenant des ruines de Bechilga (Justiniana Zabi), à l'est de Msila. Poulle.

Obs. *Elle servait de banc dans la maison du Cheikh-Lakdar Ben Bou Djemeline.*

Revue africaine, n. 27, p. 207 *et suiv.*

SÉTIF (ENVIRONS DE).

N. 133. — Cube de pierre de 0,80 cent. de côté, piqué à la boucharde et parfaitement gravé. Poulle. Autographié.

N. 134. — Grande stèle de plus de 2 mètres de haut. Droite. Bir Babouch, sur la route de Sétif à Constantine. Autographie. Poulle.

Digitized by Google

PROVINCE D'ALGER.

KABYLIE.

N. 135. — Bloc de rocher en grès provenant des ruines voisines du village d'Abisar près Tizi-Ouzou (Kabylie). Trouvé par M. le baron Aucapitaine dans la maison d'un Kabyle où il servait de seuil de porte. H. 1,25, sur 1,10. N. 402, du musée d'Alger.

Photographié par M. le capitaine Devaux.

AUCAPITAINE: *Revue archéologique*, 1857.

BERBRUGGER: *Revue africaine*, t. IV, p. 153 et 237, et t. VI, p. 62 et 64.

OBS. *Berbrugger reconnaît que la gravure n'est pas la reproduction exacte du bas-relief.*

Le personnage nous a semblé porteur d'un voile ou litam analogue, sinon semblable, à celui des Touaregs, si nous avons pu en juger par la photographie que M. Léon Renier a bien voulu nous montrer.

MITIDJA (PLAINE DE LA).

N. 136. — Dalle aux contours irréguliers, anguleux, reposant sur des pierres fiches qui entouraient une tombe, dans la propriété de M. Toussaint, aux Ouleds Fayed, près de Douéra. Musée d'Alger. H. 1,33 sur 1,30.

Revue africaine, n. 69. Pl. 1, n. 3.

OBS. *Les deux mains qui sont gravées sur cette stèle ont les plus grands rapports de ressemblance avec celles que M. de Cussé a vues sur les dolmens de Loc Mariaker, où l'on trouve aussi des figures semblables à celles de quelques lettres libyco-berbères.*

N. 137. — Dalle en grès servant à recouvrir un tombeau, situé entre l'Oued Djema et l'Oued Isser, près du Karavansérail; route d'Alger à Tizi-Ouzou. Colonel Wolf. H. 1,54 sur 0,70. — N. 55 du musée d'Alger.

Revue africaine, n. 66. Pl. 1, n. 2.

N. 138. — Pierre équarrie tout autour, provenant des ruines de l'Haouch Serkadji, appartenant à M. Sabatault. H. 0,60 sur 0,57. N. 34 du musée d'Alger.

Revue africaine, n. 69. Pl. 1, n 1.

Digitized by Google

CERCLE DE TÉNÈS.

N. 139. — Stèle en grès fixée dans le sol par sa partie la plus large. D'après M. le docteur Gay, elle servait de borne à un champ du village de Montenotte.

Revue africaine, n. 71, p. 400.

PROVINCE D'ORAN

CERCLE DE LALLA MARNIA.

N. 140. — Inscription bilingue libyco-latine, trouvée par MM. Caussade et Prieur.

Bargès : *Journal asiatique*, 1847.

Caussade : *Notice sur les traces de l'occupation romaine dans les provinces d'Alger*. Orléans, 1851.

Judas : *Annuaire de la Société archéologique de Constantine*. 1856-57.

Léon Renier : *Inscriptions romaines de l'Algérie*, n. 3819.

TUNISIE.

N. 141. — Inscription bilingue de Thugga (*civitas* Thugga), en Tunisie, découverte par d'Arcos en 1631.

Elle ornait un monument funéraire de forme pyramidale dont les restes se voient encore. (Davis.)

De toutes les copies publiées depuis 1815, la meilleure est celle de M. V. Guérin, qui est la reproduction au $\frac{16}{100}$ de l'original conservé au Britisch Museum.

Sir Grenville Temple : *Excursion in the Mediterranean*. 1835.

Gesenius : *Scripturæ linguæque phœnicæ monumenta quotquot supersunt* Leipsik, 1837.

De Saulcy : *Lettre sur l'inscription bilingue de Thougga*, 1843 (*Journal asiatique*).

Judas : *Étude démonstrative*, etc., etc. Pl. 31, n. 1.

V. Guérin : *Voyage archéologique en Tunisie*. Paris, 1862.

Digitized by Google

JUDAS : *Nouvelle Analyse de l'inscription bilingue (de Thugga)*. Paris, 1869.

Voyez aussi : *Camille Borgia, Münter, Humbert et Hamaker.*

N. 141. — Inscription de Thugga restaurée par M. le docteur Judas.

JUDAS : *Nouvelle Analyse de l'inscription de Thugga*, 1869.

N. 142. — Inscription libyque gravée sur cippe grossier de la nécropole de Macter des Ouleds Agar (*Mactaris ; oppidum Mactaritanum*). Le chevalier Falbe, avril 1838. H. 0, 60 sur 0,25.

Collection de plâtres du cabinet des médailles.

DE SAULCY : *Journal asiatique* 1843, pl. 1.

JUDAS : *Étude démonstrative*, etc., pl. 32, n. 2.

— *Nouvelle Analyse de l'inscription de Thugga.*

N. 143. — Fragment de la même provenance, Macter. Falbe 1838.

Plâtres du cabinet des médailles.

DE SAULCY, *loco citato*. Pl. 1, n. 3.

JUDAS : *Op. citato*. Pl. 32, n. 4.

N. 144. Fragment de Macter. Falbe 1838.

Plâtres du cabinet des médailles.

DE SAULCY : *Op. cit.* Pl. 1, n. 2.

JUDAS : *Op. cit.* Pl. 32, n. 3.

N. 145. — Inscription libyque gravée sur un rocher à Ksar Chellik, près de Magraoua. Honeger.

GESENIUS : *Op. cit.* Pl. 48, n. 85.

DE SAULCY : *Journal asiatique*. Pl. 1,

JUDAS : *Étude démonstrative*. Pl. 32, n. 1.

RÉGENCE DE TRIPOLI.

N. 146. — Lettres gravées sur des parois de rochers ou d'anciens monuments de la Marmarique.

J. M. A. SCHOLZ : *Voyage d'Alexandrie à Parætonium*. Leipsik 1822, p. 53, 56 et 57.

PACHO : *Voyage dans la Marmarique et la Cyrénaïque*. Paris, 1828, p. 24.

N. 147. — Lettres servant de marque particulière aux tribus de la Marma-

Digitized by Google

rique et de la Cyrénaïque, tribus dont les noms sont presque tous précédés du mot berbère *Aït*.

VATTIER DE BOURVILLE : *Bulletin de la Société de géographie*. 1849.

N. 148. — Partie libyque d'une inscription libyco-grecque, gravée sur une agathe achetée à Derna par M. Vattier de Bourville. Le texte grec n'a pas été publié.

VATTIER DE BOURVILLE, *loco citato*.

ADDITIONS.

N. 149. — Inscription trouvée à Aumale (province d'Alger). H. 0,23 sur 0,08. Communiquée par M. Cherbonneau.

N. 150. — Inscription trouvée à Aumale. H. 0,60 sur 0,15. Communiquée par M. Cherbonneau.

N. 151. — Inscription d'Aïn Nèchema. Docteur Krémer, pharmacien en chef de Guelma. 1845.

Communiquée par M. Léon Renier.

N. 152. — Inscription d'Aïn Nèchema. Docteur Krémer. 1845.

Communiquée par M. Léon Renier.

N. 153. — Inscription recueillie à Méazilat, territoire des Merdès de Bône. 1866. De Vigneral. Autographié.

Pl. 22.

Inscriptions de M. Henri Duveyrier. Touaregs du Nord.

Les inscriptions du n. 1 au n. 12 étaient gravées sur des blocs de grès de la berge de l'Ouadi Tamioutin. Les lettres ont 6 centimètres de hauteur moyenne.

Les inscriptions du n. 13 au n. 24 proviennent de la source d'Aher ou des grottes et des rochers environnants.

Celles du n. 25 au n. 28 sont de l'Ouadi Alloun, et celles du n. 29 au n. 32 ont été relevées sur le monument romain de Djerma.

Les inscriptions ont été choisies, comme étant les plus complètes, au milieu d'un grand nombre d'autres plus ou moins frustes ou brisées. On remarque dans ces mêmes parages des dessins d'autruches et de chameaux. Page 396.

Pl. 23.

Bracelet touareg dessiné par M. Féraud, secrétaire de la Société archéologique de Constantine, et communiqué par M. Cherbonneau, président de la Société historique d'Alger.

« La pierre est noirâtre et ressemble beaucoup à l'ardoise. Une inscription en Tifinag se trouve sur chaque face. Le n. 2 a ses lettres presque effacées. J'ai dû les

Digitized by Google

copier à l'aide de la loupe. Larg. 0,1; vide 0,07; épaisseur 0,03. Note de M. Féraud.

L'anneau de bras ou Ahabedj, d'après M. Henri Duveyrier, se place au-dessus du ventre du biceps du bras droit, dès qu'on est à même de prendre les armes. On ne le quitte plus. Il aide à asséner un coup de sabre et à écraser la tempe d'un ennemi dans un combat corps à corps. Les Marabouts n'en font point usage.

La pierre dont ils sont faits est une serpentine de couleur verdâtre avec des raies d'un vert plus foncé. Elle se trouve dans le Tasili, contrée où se fabriquent les Ahabedj. Ils sont rares; M. Duveyrier n'a pu s'en procurer.

Prax a rapporté de Tuggurt un bracelet qui lui fut vendu par un Redamsi sous le nom de Medra. Il portait l'épigraphe suivante : à Bou Beker Sadok, Takidaouta. Kano. *(Bulletin de la Société de géographie*, n° 8, p. 83. 1847.)

Pl. 24.

Autographe du Cheikh Othmân, donné à M. le docteur Leclerc par le chef Touareg lui-même.

Ces trois lignes de texte temahag renferment le commencement de la fatha.

On trouve dans la *Revue de l'Orient* (1853) une partie du même texte donné par el Hadj Abd el Kader el Touati et publié par M. Bargès (1). Quelques lettres présentent une assez grande différence avec celles du Cheikh Othmân.

Pl. 25.

Bouclier Touareg dont l'original est au musée de Saint-Thomas d'Aquin. *Annuaire de la Société archéologique de Constantine* 1856-57. — Pl. 2.

(1) *Le Sahara et le Soudan*, par l'abbé Bargès.

Digitized by Google

Digitized by Google

INSCRIPTIONS LIBYCO-BERBÈRES
DU CERCLE DE LACALLE.

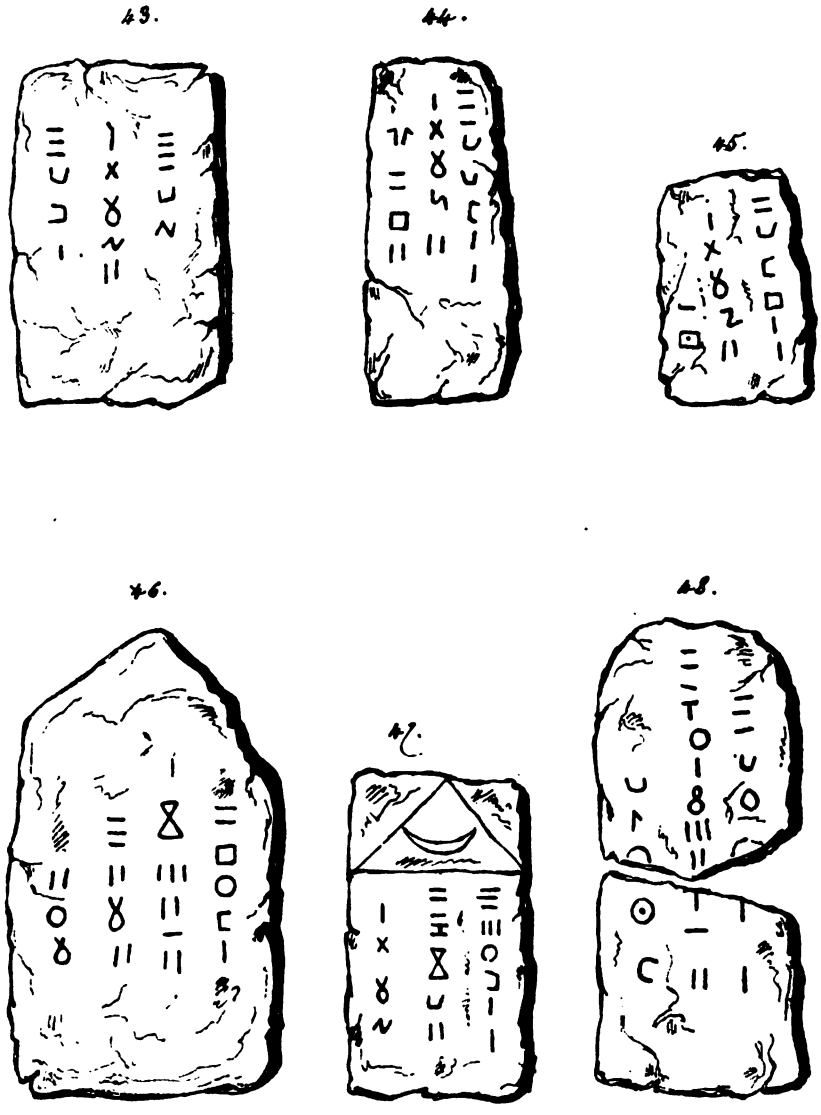

NÉCROPOLE DE CHABET EL MEKOUS
(CHEFFIA)

Digitized by Google

Digitized by Google

INSCRIPTIONS LIBYCO-BERBÈRES
DU CERCLE DE LACALLE

OUED-EL-MEKOUS

54. 55. 56. 57. 58.

59. 60 61. 62. 63. 64.

AÏN EL HAFRA

65. 66. 67. 68.

MECHTA DE SIDI MOHAMED BEN RESGUI

69. 70. 71.

GÉNÉRAL FAIDHERBE
Xbre 1869.

(CHEFFIA)

Digitized by Google

Digitized by Google

INSCRIPTIONS LIBYCO-BERBÈRES
DU CERCLE DE LACALLE

72.

73.

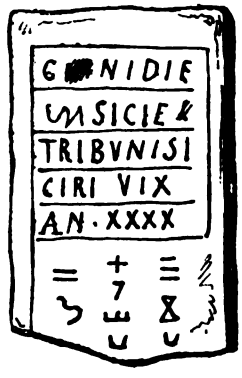

74.

75.

76.

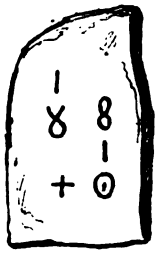

77.

78.

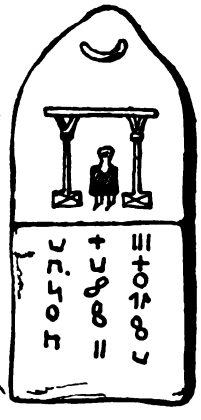

79.

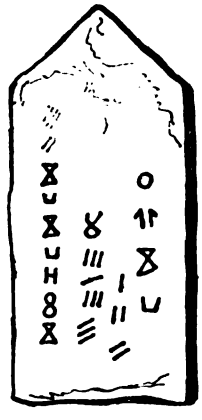

CHEFFIA ET DJEBEL REKEB

Digitized by Google

Digitized by Google

INSCRIPTIONS LIBYCO-BERBÈRES
DU CERCLE DE SOUK ARRAS

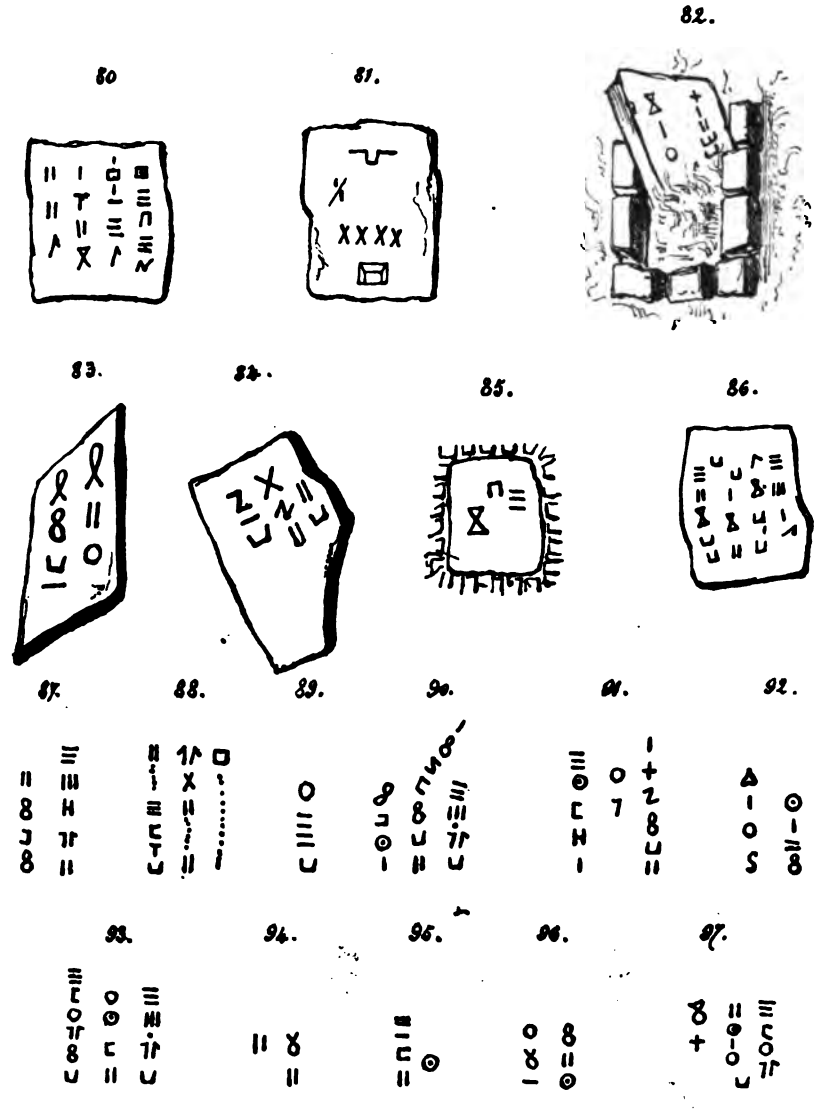

NÉCROPOLE DU COUDIAT EL BATOUM, ENVIRONS DE SOUK ARRAS

Digitized by Google

Digitized by Google

INSCRIPTIONS LIBYCO-BERBÈRES
DU CERCLE DE SOUK ARRAS

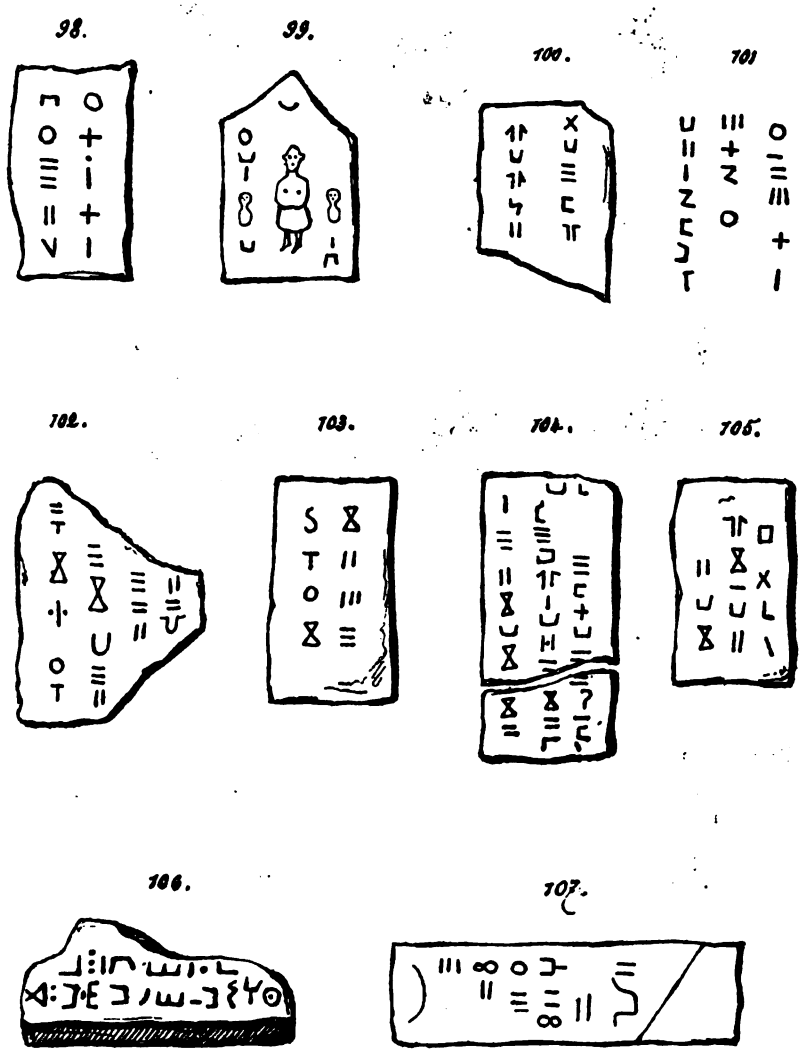

THAOURA, KREMISSA; TIFFECH, BORDJ MRAO
TEMLOUKA

Digitized by Google

Digitized by Google

INSCRIPTIONS LIBYCO-BERBÈRES
CERCLE DE GUELMA

108.

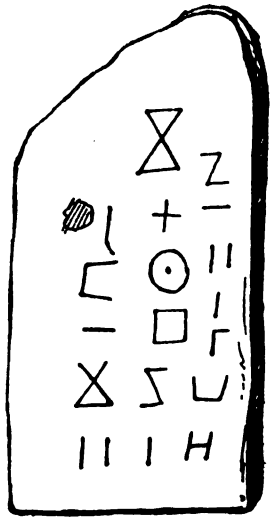

109.

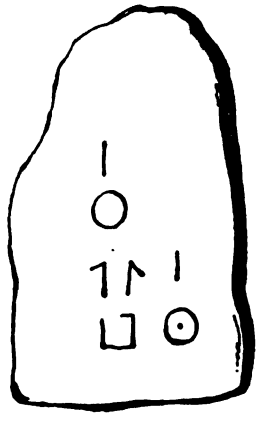

110.

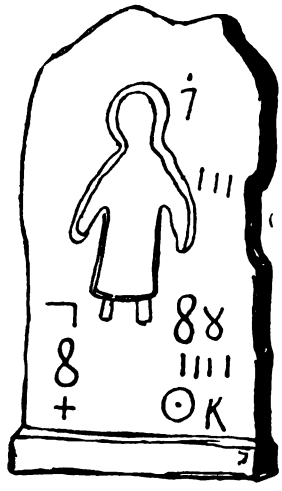

111.

112.

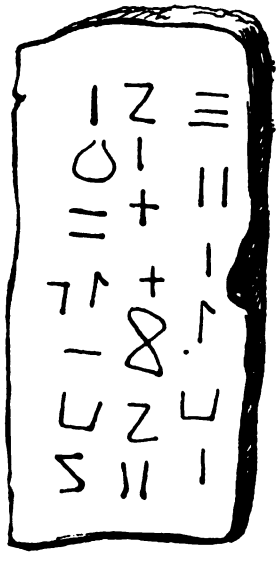

113.

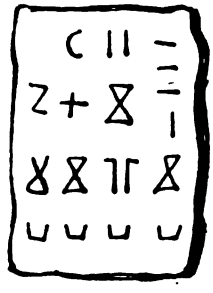

NÉCROPOLE D'AÏN NÉCHEMA
PRÈS GUELMA

Digitized by Google

Digitized by Google

INSCRIPTIONS LIBYCO-BERBÈRES
CERCLE DE GUELMA

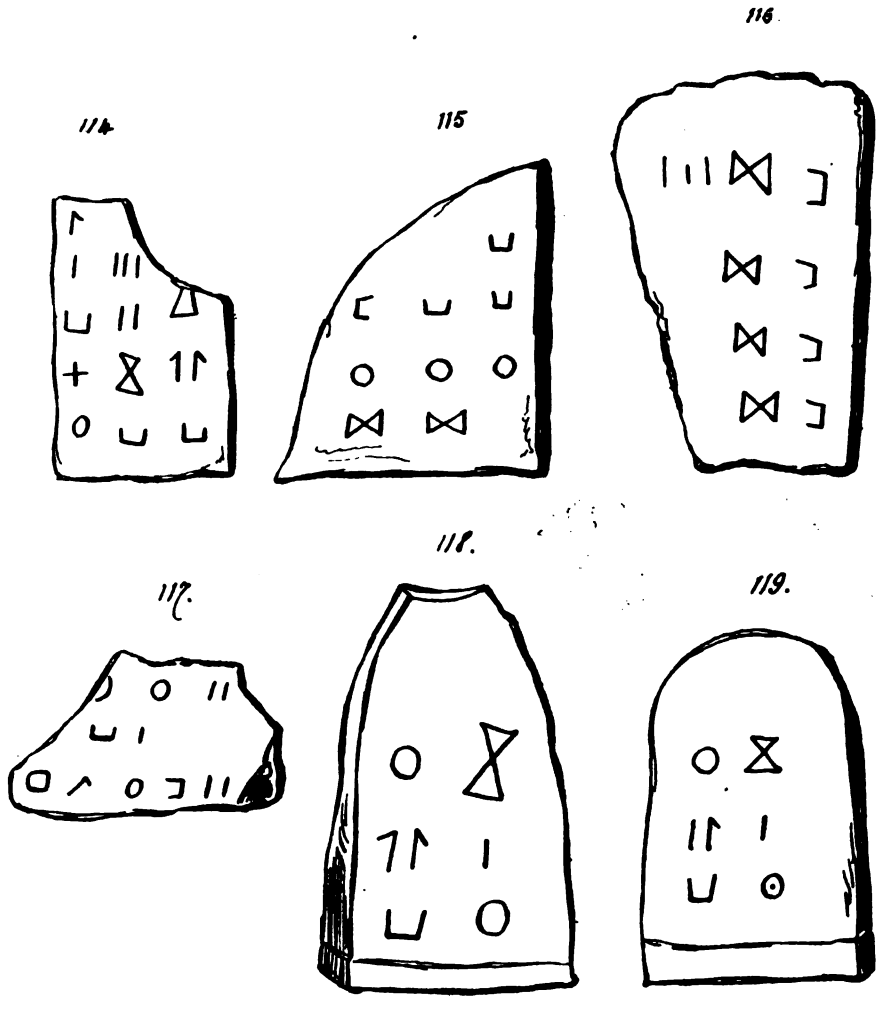

NÉCROPOLE D'AÏN NÉCHEMA
PRÈS GUELMA

Digitized by Google

Digitized by Google

INSCRIPTIONS LIBYCO-BERBÈRES

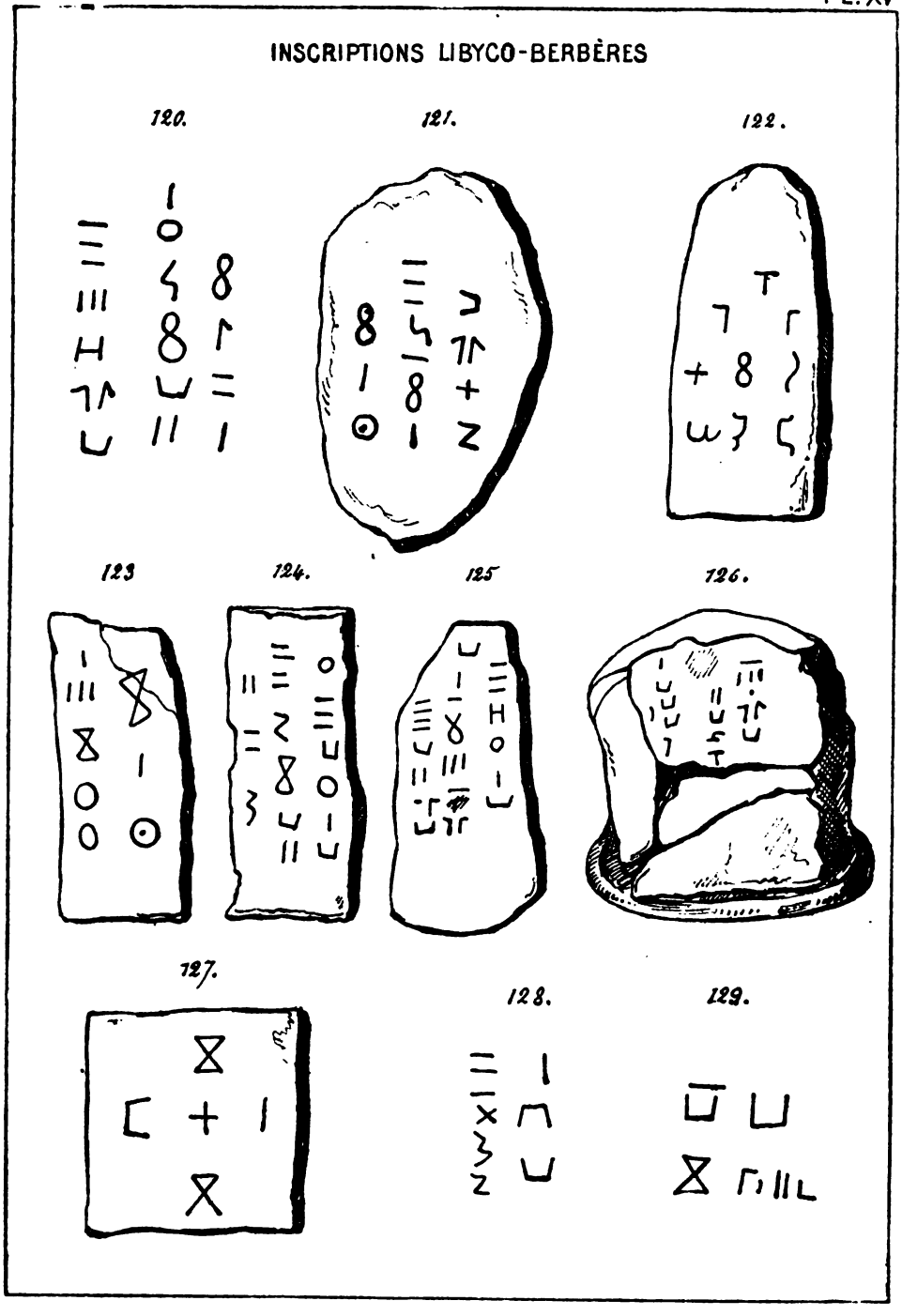

Digitized by Google

Digitized by Google

INSCRIPTIONS LIBYCO-BERBÈRES

130.

131.

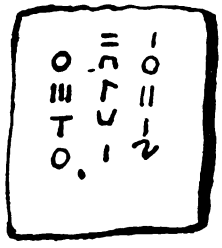

132.

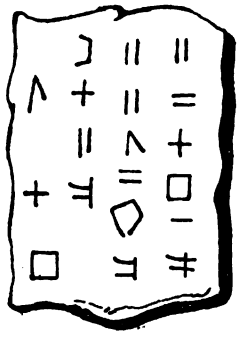

133.

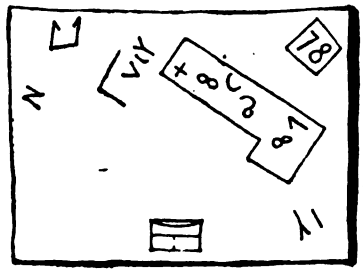

134.

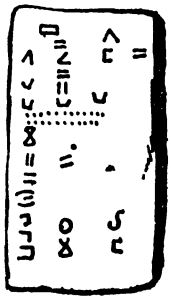

MAHOUNA
JEMMAPES
MONDOVI
MSILA
SÉTIF
KABYLIE

135.

Digitized by Google

Digitized by Google

INSCRIPTIONS LIBYCO-BERBÈRES
PROVINCES D'ALGER ET D'ORAN

136.

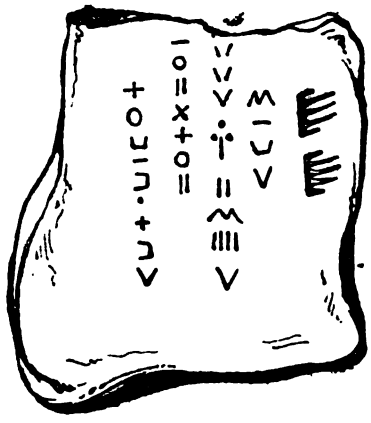

137.

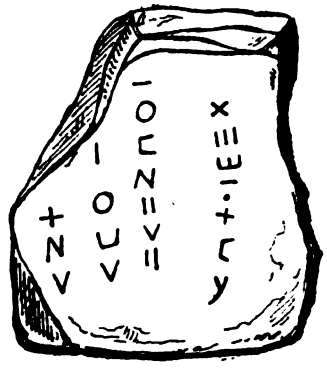

138.

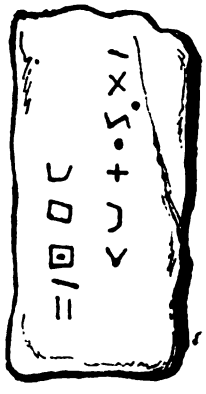

139.

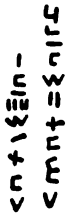

140.

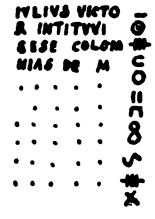

ALGER_PLAINE DE LA MITIDJA_TENES
ORAN_LALLA MARNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

141.

INSCRIPTION BILINGUE DE THUGGA.

Texte punique

Texte libyque

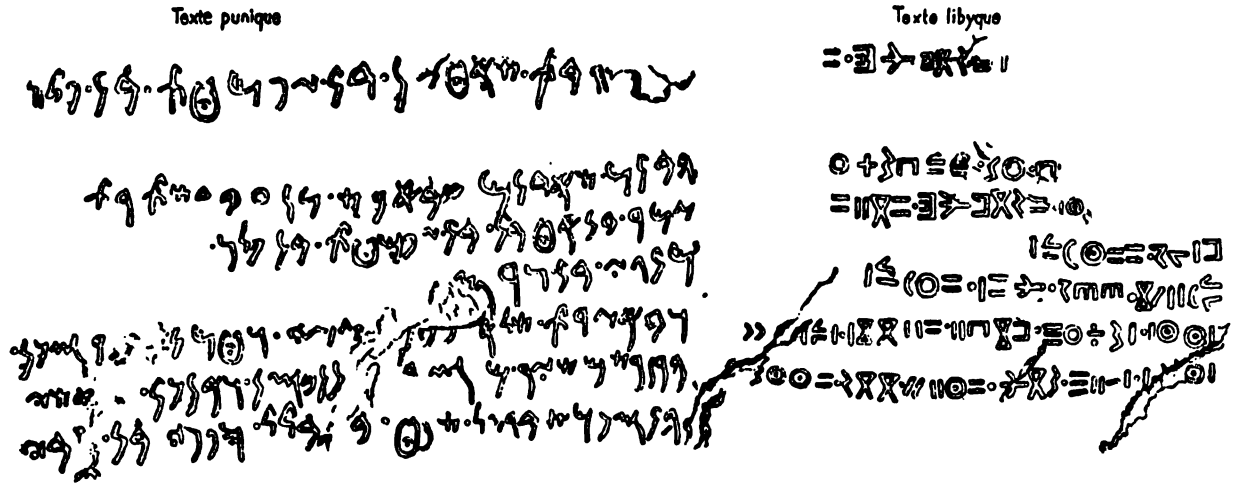

Copie réduite aux huit centièmes de l'original et gravée d'après un estampage exécuté et communiqué par les soins de M. Samuel Birch, l'un des Conservateurs du Musée britannique.

Digitized by Google

Digitized by Google

141 bis.

INSCRIPTION BILINGUE DE THUGGA :

Texte punique

Texte libyque

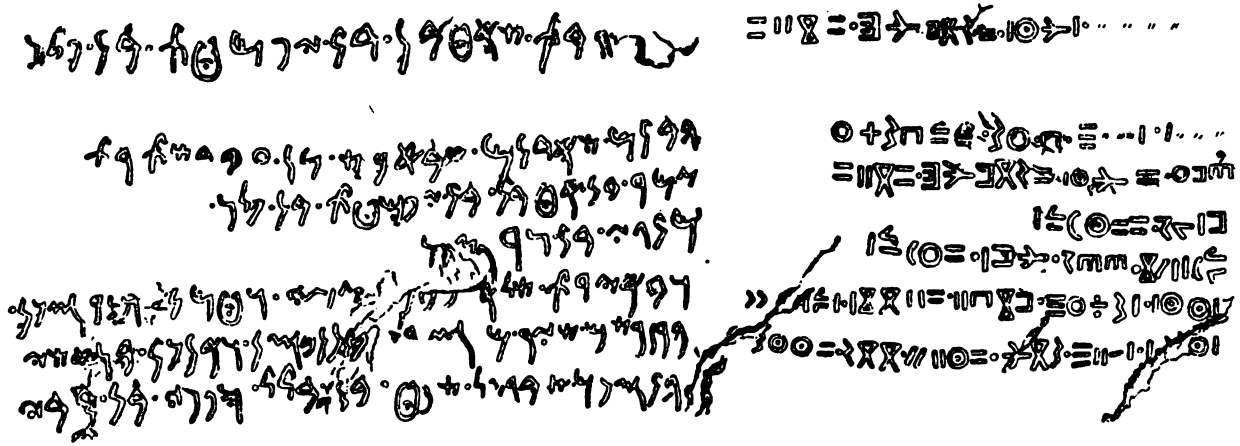

Copie réduite aux huit centièmes de l'original et gravée d'après un estampage exécuté et communiqué par les soins de M. Samuel Birch, l'un des Conservateurs du Musée britannique.

Digitized by Google

Digitized by Google

INSCRIPTIONS LIBYCO-BERBÈRES DE LA TUNISIE

142.

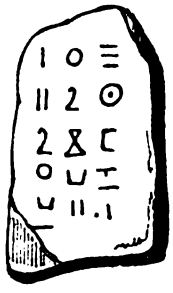

143.

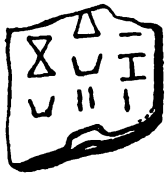

144.

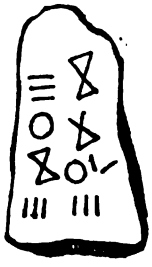

145.

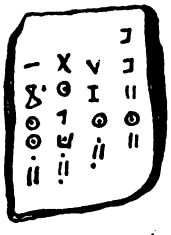

RÉGENCE DE TRIPOLI.

146.

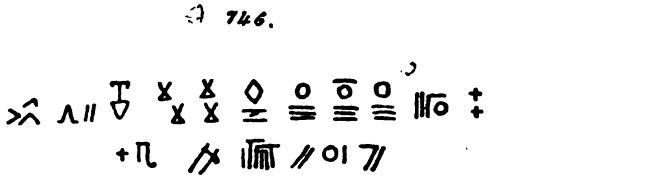

147.

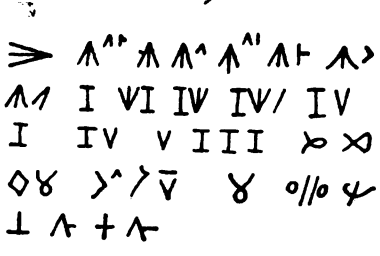

148.

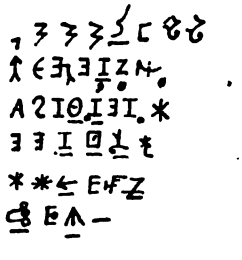

Digitized by Google

Digitized by Google

INSCRIPTIONS LIBYCO-BERBÈRES.

149.

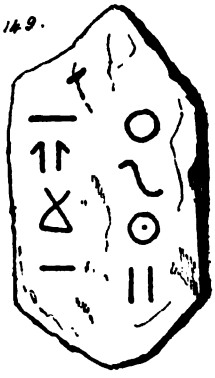

150.

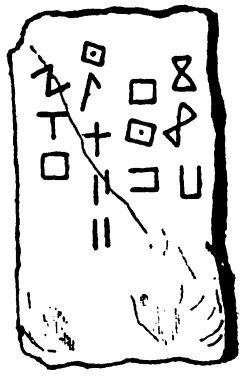

AUMALE.

151.

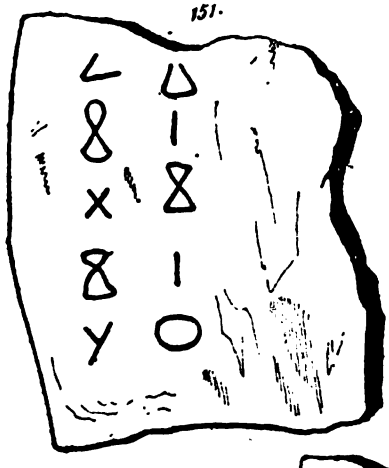

152.

AÏN NÉCHEMA.

153.

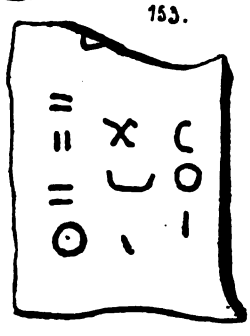

MERDÈS.

Digitized by Google

Digitized by Google

INSCRIPTIONS TEFINAGH

DE Mr H. DUVEYRIER.

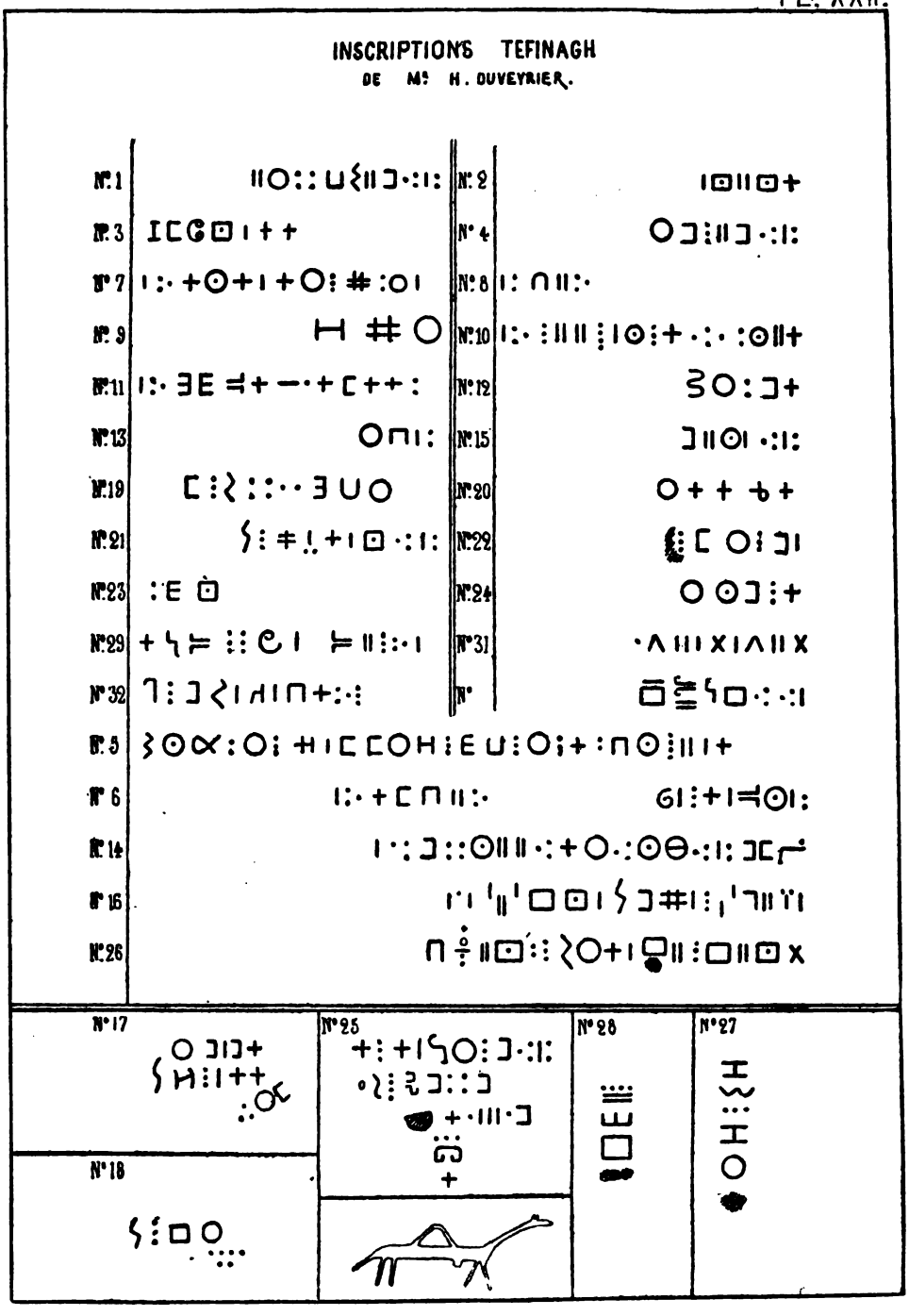

Digitized by Google

Digitized by Google

BRACELET TARGUI

1re Cote

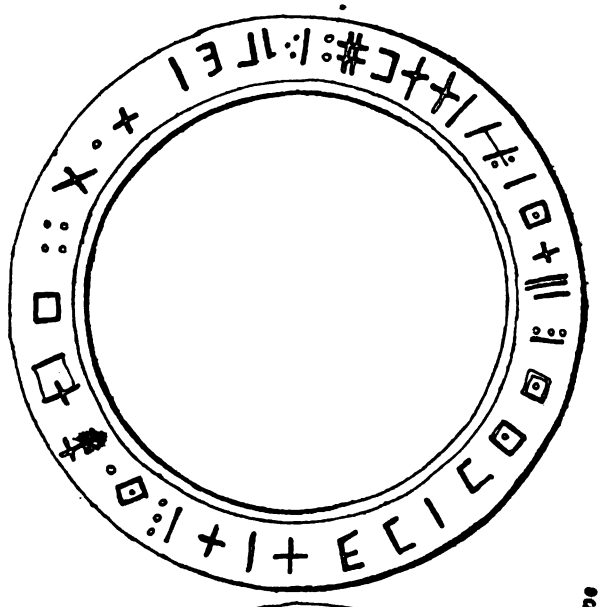

Coupe

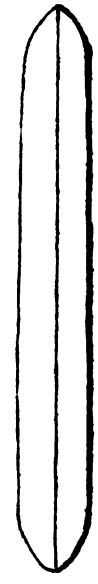

2e Coté.

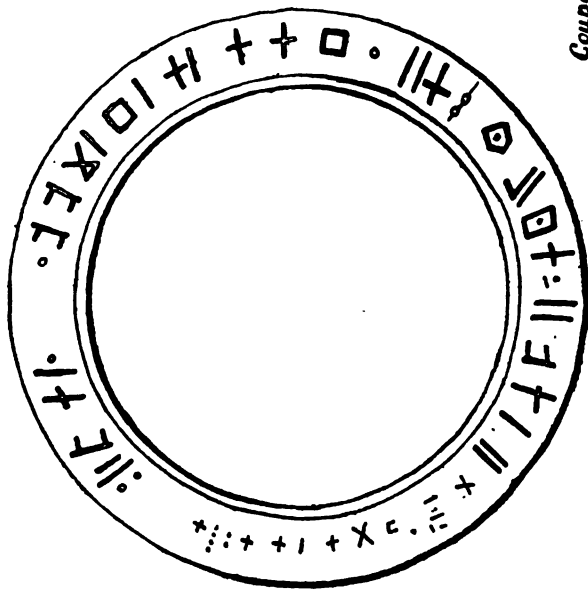

Digitized by Google

Digitized by Google

AUTOGRAPHE DU CHEIKH OTHMAN.

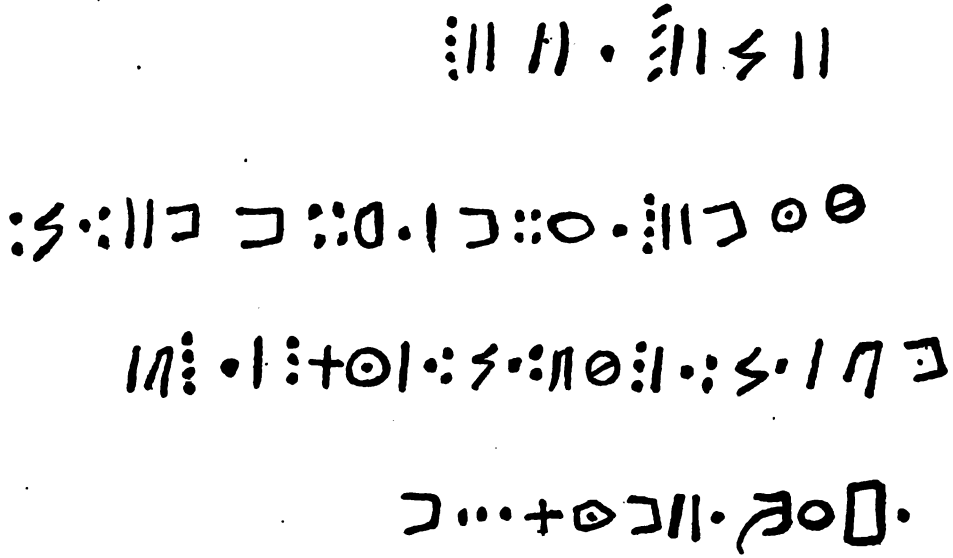

Digitized by Google

Digitized by Google

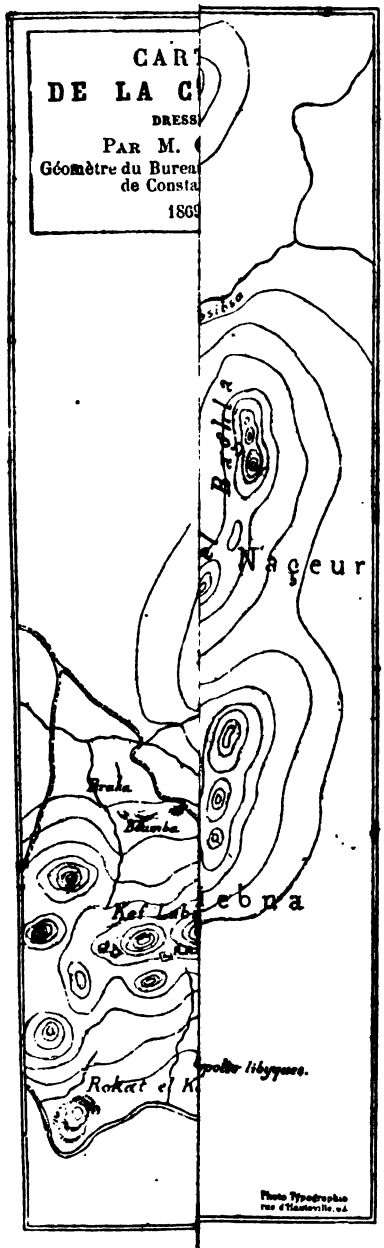

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AFRI.N.W. R 242 r
Recueil d'inscriptions libyco-berbe
Tozzer Library
AXY0903
3 2044 043 507 375

Digitized by Google

This book is not to be
taken from the Library

Digitized by Google

Digitized by Google